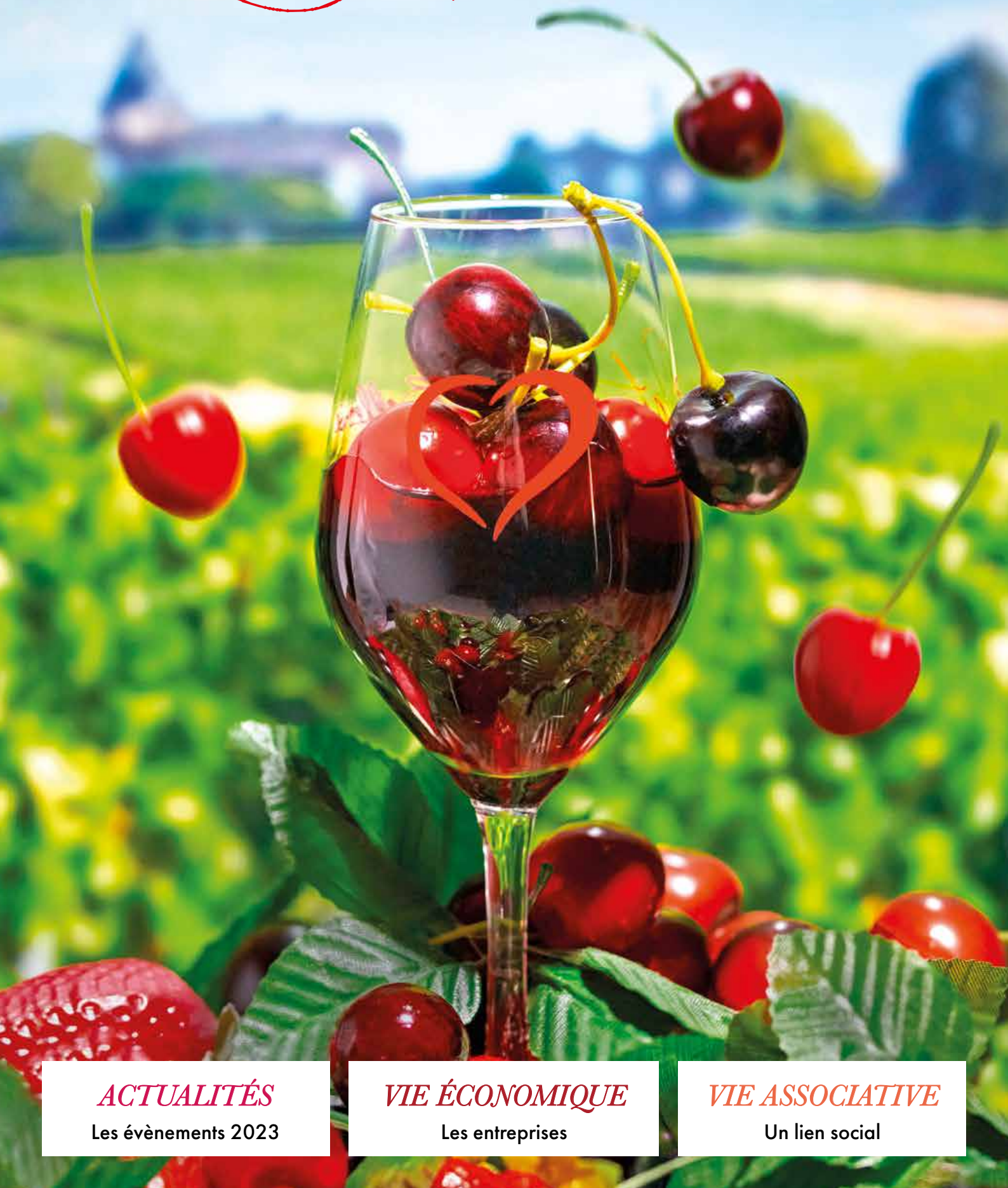


Saint Amour Bellevue

BULLETIN MUNICIPAL 2023



ACTUALITÉS

Les évènements 2023

VIE ÉCONOMIQUE

Les entreprises

VIE ASSOCIATIVE

Un lien social

Que s'est-il passé à Saint-Amour-Bellevue en 2023 ?

JANVIER

- 13 Vœux du Maire
- 14-15 Théâtre Réveillon au Père la Chaise - C.L.S.
- 20 Saint Vincent au Domaine La Pirolette - Dégustation des vins 2022 et animation

FÉVRIER

- 11 Saint Valentin Cérémonie de confirmation de mariage pour 10 couples. Apéritif offert par le CRU Saint-Amour et servi par les vignerons, dîner gastronomique composé par Cyril Laugier, chef du restaurant Lucienne fait des siennes puis mis en œuvre par le traiteur Mille et 1 Saveurs, soirée cabaret par la troupe l'Égérie.

MARS

- 19 Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
- 25 Repas des Aînés offert par la Commune
- 26 Vente de boudin par la société de chasse

AVRIL

- 22 Matinée Citoyenne

MAI

- 8 Commémoration de la fin de la 2^{de} guerre mondiale

JUIN

- 11 Pétanque du Club Bel Horizon

- 28 Soirée des élus et employés municipaux

JUILLET

- 1-2 Théâtre Compagnie Les pieds nus : L'Avare et Les Précieuses ridicules de Molière
- Dons au chapeau pour l'association Arc en Ciel
- 4 Citoyenneté d'honneur de Masafumi Hamano, Chef étoilé du restaurant Au 14 Février
- 14 Fête organisée par les vignerons et feu d'artifice offert par la Mairie

SEPTEMBRE

- Septembre en Or - Soutien à l'association pour Emma pour la recherche sur le cancer pédiatrique

OCTOBRE

- 13 Guinguette
- 27 AG de la FNACA

NOVEMBRE

- 11 Commémoration de l'Armistice de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale

DÉCEMBRE

- 2 Marché de Noël organisé par la Commune, Place de l'Eglise
- 9 Premier vernissage dans la Galerie d'Art de Saint-Amour
- 19 Accueil des nouveaux habitants



DATES À RETENIR 2024

JANVIER

- 12 Vœux du Maire
- 13-14 Théâtre C.L.S., Le roi est mort, Compagnie Acrechcoeur
- 16 AG du Club Bel Horizon
- 18 Lancement du recensement de la population
- 19 Comité Saint Vincent Ô caveau
- 26 Concert Gospel - Église de Saint-Amour-Bellevue

FÉVRIER

- 10 Saint Valentin : dîner gastronomique et soirée cabaret
- 17 Sou des écoles : Carnaval à Pruzilly

MARS

- 16 Repas des Aînés offert par la Commune
- 19 Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
- 23 Sou des écoles : Chasse aux œufs à Pruzilly
- 24 Société de chasse : Vente de boudin

AVRIL

- 6 Les Gloutons : soirée karaoké

OCTOBRE

- 11 La Guinguette

NOVEMBRE

- 30 Le Marché de Noël de la commune

SOMMAIRE

Interview de Mme le Maire

VIE ÉCONOMIQUE

Événements : retour en images	4-7
Nos entreprises	8
Syndicat Viticole du Cru Saint-Amour	9
Le caveau	9
Comité Saint-Vincent	9
Agence postale et Régie du tourisme	10
Saint-Valentin et confirmations de mariage	11

ENFANCE ET JEUNESSE

École Simone Veil	12
Garderie du SIVOM	12
Les Gloutons - Restaurant scolaire	13
Le Sou des écoles	14
Assistants maternels	14
La MAM des petits cœurs	15
Les différents modes de garde	15

VIE ASSOCIATIVE

Liste des associations	16
Amicale des Chasseurs	16
Association Culture Loisirs & Sports	17
Terrain de tennis	17
Le Club Bel-Horizon	18
Amicale des anciens combattants	18

INFOS PRATIQUES

Infos et numéros utiles	19
Plan de la commune	20-21

ENVIRONNEMENT

Les consignes de tri et les biodéchets	22
Gestion des déchets : infos pratiques	22

INTERCOMMUNALITÉ

SIVOM de la vallée de l'Arlois	23
Mâconnais-Beaujolais Agglomération	23

VIE COMMUNALE

Conseil Municipal et organigramme	24
Démarches administratives	25
État civil	26
Accueil des nouveaux habitants	26
Repas des Aînés	27
Soirée des élus et des employés communaux	27
Matinée citoyenne	27
Gestion de la commune	28-29
Rappel des règles du PLU	29
Le recensement	30
Commission fleurissement	30
Paroisse Notre-Dame-des-Vignes	30
Prévention et sécurité	31

LIEN SOCIAL

ADMR	32
SSIAD	32
Annonces publicitaires	33

LA RÉDACTION : MME LE MAIRE, VOUS VOICI ARRIVÉE À MI-MANDAT. QUEL BILAN FAITES-VOUS DE CES TROIS PREMIÈRES ANNÉES DE VOTRE SECOND MANDAT ?

Mme le Maire : Je pense que le bilan est positif : Nous vivons dans un village accueillant, tonique et attractif. Le bien-être de ses habitants, de tous âges, reste au cœur de nos préoccupations. L'installation de cabinets de soins (ostéopathie, diététique et shiatsu) s'inscrit en complément de cette démarche.

Par son Cru Saint-Amour, la Commune est connue dans le monde entier. Elle l'est bien sûr au niveau national, grâce à ses restaurants : *Lucienne fait des siennes*, *Joséphine à table* et *Au 14 Février*, en attente de repreneur, sans oublier la qualité de l'offre d'hébergement : l'hôtel *L'Auberge du Paradis*, les chambres d'hôtes et les gîtes, les poteries, *L'Amie du Cœur* notre boulangerie et depuis peu : une Galerie d'art.

QUELLES ONT ÉTÉ LES RÉALISATIONS EFFECTUÉES DEPUIS LE TOUT DÉBUT DE VOTRE MANDATURE ?

L'agrandissement de l'école, la rénovation et mise en accessibilité de la Mairie, la rénovation du poids public et de la salle des fêtes et tout récemment l'installation de pompes à chaleur pour un confort accru et à moindre coût. L'aménagement de la Place de Durbuy et l'installation 2 bornes de recharge électrique pour voiture, opportunité saisie "au vol" avec le Conseil Municipal pour bénéficier de la pose et 1^{ère} année gratuite. L'accomplissement du projet de la Place des Marcs, la transformation d'un terrain inoccupé en cœur de village avec des locaux commerciaux et deux logements locatifs. Dernièrement : la rénovation de l'église, et de l'école Maternelle, prise en charge par l'assurance, suite aux dégâts des eaux. Plus près de nos viticulteurs, la création de bassins de rétention, (Carjot et la Ville) ceci, afin de réduire l'érosion des sols par les eaux pluviales, plus rares mais plus intenses.

De manière immatérielle mais tout autant utile pour nos concitoyens : la création du nouveau site internet, la présence du village maintenue à jour sur les réseaux sociaux, la participation de la commune dans le dispositif de participation citoyenne - voisins vigilants et de Panneau Pocket.

COMMENT CES TRAVAUX SONT-ILS FINANCÉS ?

Chaque projet réalisé a fait l'objet d'une étude approfondie. Tout d'abord, par l'analyse et le suivi strict de la capacité financière de la commune mais aussi par une recherche laborieuse des subventions potentielles soit au niveau de l'État, du département, de la région et de l'agglomération. Les subventions représentent en moyenne jusqu'à 60 % du coût des travaux. Des fonds sont généralement disponibles pour les municipalités mais leur attribution requiert un travail assidu et précis afin de constituer le dossier de candidature. Il est impératif que tous les documents soient réunis en totale conformité dans un délai souvent court. Je tiens, à ce titre, à remercier Mme Fournier, secrétaire de Mairie pour son implication totale et son professionnalisme.

COMMENT MESUREZ-VOUS L'ATTRACTIVITÉ DU VILLAGE ?

Le premier marqueur est le nombre d'habitants. Le nôtre est en croissance normale. En 2024, le recensement de la population se fera en janvier-février. Je tiens à souligner l'importance fondamentale de remplir le questionnaire car il permet d'obtenir les dotations de l'État au prorata du nombre d'habitants donc au plus près de nos besoins.

Chaque euro est utile dans le budget comme pour celui d'un foyer !

Un autre marqueur est celui du nombre de demandes de permis de construire (plus de 16 en 2023) et celui des déclarations de travaux pour la rénovation de logements existants, ce qui est révélateur de l'attrait de la commune pour de nouveaux habitants.

Parmi les grands chantiers de cette mandature, l'équipe municipale a complété la rédaction du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il permet de maintenir un habitat harmonieux grâce à une réglementation clarifiée. Nous l'avons récemment ajusté en suivant la procédure officielle. En d'autres termes, cela permet à des acquéreurs de propriétés situées en zone d'appellation protégée, d'effectuer les travaux nécessaires pour les rendre habitables sans impact sur la viticulture environnante.

Le marqueur le plus significatif est celui du nombre d'articles qui paraissent chaque année dans les revues et dans la presse, de reportages télévisés sur Saint-Amour-Bellevue et son vignoble. Le nombre de confirmations de mariage qui est en constante augmentation, soit dans le cadre de la Saint Valentin, événement phare organisé par la commune mais aussi tout au long de l'année, à l'occasion d'anniversaires de mariages. La soirée guinguette au mois d'octobre et le marché de Noël début décembre, organisés également par la Régie du Tourisme avec le soutien des bénévoles et des associations. Je tiens ici à remercier Mme Corinne Aujas, agent administratif de la Régie du Tourisme, ainsi que toute l'équipe municipale pour leur implication à maintenir notre village attrayant et en animer sa vie culturelle et associative.

QUELS SONT LES PROJETS À VENIR ?

Avec l'équipe municipale, nous étudions le projet d'aménagement de la place du Plâtre-Durand. Il a pour but d'améliorer la circulation à une vitesse raisonnable, accroître les places de parking, végétaliser les surfaces actuellement imperméables, tout ceci en concertation avec les riverains et en concordance avec les directives environnementales. La création d'un jardin participatif derrière la Mairie et l'école est en cours de réalisation.

J'aimerais ajouter que tous les travaux, les événements instigués par la Mairie, l'entretien du village au quotidien avec la coopération du SIVOM, tout ceci est le résultat du travail assidu du Conseil municipal qui m'entoure, constitué – je le rappelle – de bénévoles, avec l'appui d'une équipe d'employés municipaux impliqués, des associations pérennes, tous avec le même point de convergence : le maintien du village en bon état, où il fait bon vivre, dynamique et attrayant. Qu'ils en soient tous ici remerciés chaleureusement par moi-même en ma qualité de Maire et par tous les habitants du village que j'ai l'honneur de représenter.

Merci Mme le Maire d'avoir répondu à nos questions.

**Mme le Maire et son Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2024, santé et Amour pour tous.**





THÉÂTRE

La Compagnie Les Pieds Nus

Grâce à l'aimable hospitalité du Domaine de la Pirolette, La Compagnie Les Pieds Nus a effectué deux représentations théâtrales : *L'Avare* et *Les Précieuses ridicules*, mises en scène par le talentueux Bastien Ossart.



FÊTE DU 14 JUILLET

Une belle soirée et un feu d'artifice

Les vignerons de Saint-Amour-Bellevue ont organisé une belle fête à l'occasion du 14 juillet. Au programme, un bon repas avec jambon à la broche, fromage et dessert puis un DJ a assuré l'animation musicale avec une buvette ouverte jusqu'à 2 h du matin. La Mairie a offert le feu d'artifice, tiré non loin à 23 heures. Cette fête a rassemblé un grand nombre de personnes et fut un véritable succès.





CITOYENNETÉ D'HONNEUR

Masafumi Hamano

Nous avons dit au revoir à Masafumi Hamano, le chef doublement étoilé du restaurant *Au 14 Février* dont la réputation fut nationale et internationale et par ce biais, il a contribué à faire rayonner l'attractivité de Saint-Amour-Bellevue et son Cru Saint-Amour.

Le meilleur moyen pour remercier le Chef Masafumi Hamano fut de lui proposer le titre de citoyen d'honneur de notre Commune. Il l'a accepté timidement et Mme le Maire, Josiane Casbolt, lui a remis le 4 juillet en présence du Vice-Consul du Japon, de M. Paul Spay, ancien Maire, au cours d'une cérémonie à laquelle tous les habitants du village étaient conviés.

À sa demande, la presse n'était pas présente mais heureusement un ou deux clichés ont pu immortaliser ce moment.

Dès l'âge de 18 ans, Masfumi Hamano travaille dans un restaurant français au Japon puis naturellement attiré par la France, il s'y installe à 23 ans avec son épouse. Il a exercé à Lyon puis à Saint Valentin et ses pas l'ont conduit à Saint-Amour-Bellevue en 2004.

La famille Hamano s'y est installée en août 2013 sur l'impulsion de M. Paul Spay, Maire à cette époque.

Le restaurant *Au 14 Février* a ouvert en octobre de la même année. La presse gastronomique l'a rapidement repéré et les articles enthousiastes et élogieux non plus cessés. Une 1^{ère} étoile au Guide Michelin lui fut décernée en 2014 en même temps que Cyril Laugier, le Chef de *L'Auberge du Paradis*, puis une 2^e en 2018. Ces deux Chefs étoilés assureront alternativement ensuite la conception du menu de la Saint Valentin.

Le Chef Masafumi Hamano a annoncé en mars dernier sa volonté de rentrer au Japon après 20 années passées en France, l'appel du pays natal se faisait sentir pour sa famille. Ce dernier a quitté le village le 31 mai.



3^E ÉDITION

La soirée Guinguette !

Les Sanctamoriennes et Sanctamoriens (et les « voisins » venus d'ailleurs) se sont retrouvés Place des Marcs, avec grand plaisir pour cette 3^e soirée de Guinguette pour fêter la fin de l'été, l'arrivée de l'automne et l'envie de passer une bonne soirée dehors autour d'un verre dans une ambiance musicale.

Le cadre s'y prête parfaitement et ce fut un grand succès.

GALERIE D'ART DE SAINT-AMOUR

Premier vernissage

À l'invitation de Fabrice Ferrer, l'artiste Michaël Relave a présenté sa collection *Mythologies* au cours du premier vernissage de la Galerie d'Art de Saint-Amour qui a eu lieu le samedi 9 décembre 2023 en présence de Mme le Maire Josiane Casbolt, de M. Hervé Reynaud, Conseiller Départemental, de M. Louis-Mickaël Grall, Directeur de l'Office du Tourisme de Mâcon, de Mme Florence Battard, Vice-Présidente de MBA, des membres du Conseil Municipal et la régie du Tourisme.

Cette galerie d'art représente un volet de l'esprit créatif qui règne depuis si longtemps à Saint-Amour-Bellevue.

Fabrice Ferrer est à l'origine des parcours photographiques qui depuis plusieurs années ajoutent la touche de culture supplémentaire à un village immergé dans la viticulture !

Il semblait tout naturel qu'il choisisse Saint-Amour-Bellevue pour ouvrir une galerie d'art.

Fabrice Ferrer foisonne d'idées...
donc à suivre...





UNE TRADITION

Le Marché de Noël

La 3^e édition du marché de Noël de la commune s'est déroulée tout naturellement Place de l'Église, à proximité de la salle des fêtes avec la grotte du Père Noël.

Plus de 18 exposants étaient présents : Les Gloutons (vin chaud, hot dog, gaufres, des décorations de Noël et cadeaux à offrir), la Régie du Tourisme avec les verres, « mugs » (choppes), tire-bouchons avec le logo Saint-Amour-Bellevue et les cartes postales de Fabrice Ferrer, le photographe qui vient d'ouvrir la Galerie d'Art de Saint-Amour.

Des créatrices de bijoux dont le stand d'Aud Naturelle, naturopathe dans le village.

Un poète avec ses cartes sur les villages des Crus du Beaujolais et leur poème, des almanachs et livres sur le terroir local.

Plusieurs stands de produits alimentaires festifs : des huîtres à déguster sur place ou à emporter, des escargots prêts ou à cuisiner soi-même, de la truite fumée, du foie gras, des fromages et des plats asiatiques à emporter.

En une soirée on pouvait passer un moment très convivial, dîner, boire un verre (ou deux avec modération) et trouver les cadeaux à offrir ! Toute la magie de Noël était là !

Une ambiance festive et très chaleureuse.





ZOOM SUR...

L'Auberge du Paradis et ses restaurants

Abstraction faite de la poterie dont l'ouverture remonte aux années 60, la plus ancienne « jeune » entreprise du village est *L'Auberge du Paradis*.

L'ouverture du restaurant eut lieu en avril 1997 puis quelques années plus tard l'hôtel de charme et de caractère du même nom et l'ouverture du bistrot *Joséphine à table* en mars 2018 avec la cuisine traditionnelle et généreuse de Cyril et Fanny. Enfin en 2021 après le confinement, la naissance de *Lucienne fait des siennes*, digne héritière du restaurant gastronomique étoilé de *L'Auberge du Paradis*. Fini les contraintes, toujours autant de créativité, une cuisine libre, inspirée, sans cesse renouvelée et des nouvelles formules... Il vaut mieux réserver à l'avance pour éviter la déception engendrée par le mot « complet ».

On ne compte plus le nombre de fois où Cyril Laugier, le Chef, étoilé en 2014, est passé à la télévision avec Valérie, son épouse, avec... en fond d'écran Saint-Amour-Bellevue... à toutes les sauces !!!! (Excusez du peu !!!!)

Cyril a toujours bénévolement, au fil des années répondu présent, à l'appel de la Mairie, pour composer le menu de la Saint Valentin, mis en œuvre ensuite, eu égard au nombre important de convives, par le traiteur Mille et 1 saveurs, celui-ci à son tour étant ravi de travailler sur la créativité de Cyril. Ceci contribue pour une grande part à la réussite de l'événement phare organisé par la Commune.

ANNUAIRES ENTREPRISES

PRODUCTEURS VIN ET BIÈRE

✚ Le syndicat et les membres du Cru Saint-Amour sont répertoriés sur le site internet : www.saint-amour-vin.fr

✚ Cave Hamet-Spay
www.hamet-spay.fr

✚ Micro Brasserie La Ressource
www.laressource.bio/
brasseriekrb@gmail.com

RESTAURANTS

✚ Lucienne fait des siennes
www.aubergeduparadis.fr/lucienne-fait-des-siennes/

✚ Joséphine à table
www.josephineatable.fr

HÔTEL, GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

✚ L'Auberge du Paradis
Hôtel de charme et de caractère et sa boutique de décoration
www.aubergeduparadis.fr

✚ Ô cœur du paradis
contact@ocoeurduparadis.fr

✚ Ma chambre à Saint-Amour
www.machambreasantamour.fr

✚ La maison des vendangeurs
Gîte de France - Ref 71G3016
www.gites-de-france.com

✚ Le Clos Carron
www.gite-lecloscarron.com

DÉCORATION - ARTISANAT

✚ La Poterie de Saint-Amour
www.poteriedesaintamour.fr

✚ L'Alandier – Atelier de poterie
94 chemin des Billards

✚ Galerie d'art - Saint Amour
Place des Marcs
contact@artphotoedition.com

COMMERCE - SERVICES

✚ Boulangerie - Pâtisserie
L'Amie du Cœur
[f lamieducoeur](https://www.facebook.com/lamieducoeur)
Tél. 03 85 22 76 65
boulangerie.lamieducoeur@orange.fr

✚ Rivages
Salon de coiffure itinérant
Au Bourg, les lundis et mardis des semaines paires, de 9h30 à 18h non-stop.
Tél. 06 62 89 40 22

✚ Steven James
Peinture et décoration
Tél. 03 85 31 17 44
Port. 06 71 05 91 44
steven-james@hotmail.fr

SANTÉ - BIEN-ÊTRE

✚ Cabinet d'ostéopathes
5 Place de la Mairie
Tél. 06 71 95 13 31
ou 06 27 28 41 80

✚ Aud Naturelle
Magnétiseuse Médium Naturopathe
www.audnaturelle.com

✚ Claudine PLUMAIL
Diététicienne – Nutritionniste
5 Place de la Mairie
Tél. 06 29 59 59 94

✚ Catherine FERRER DUTANG
Massages Shiatsu
5 Place des Marcs
Tél. 06 11 77 55 39
contact@monzenshiatsu.com
www.monzenshiatsu.com

CRU SAINT-AMOUR

Saint-Amour, cru du Beaujolais... Cette année, nous avons participé à différentes manifestations, qu'elles soient à l'initiative de la Mairie comme la Saint-Valentin, la soirée Guinguette, le marché de Noël ou du privé : Dîner à la belle étoile organisé depuis 3 ans sur notre commune. Ou bien par nos vignerons, Saint-Vincent, participation au barbecue du caveau, Bienvenue en Beaujonomie (reporté). Nous avons également été présents lors du passage du tour de France en Beaujolais.

Tous ces événements sont l'occasion pour les habitants et les vignerons de se retrouver pour animer notre belle commune et participer à son rayonnement. L'attractivité de la commune avec ses commerces, ses services et son confort de vie, bénéficie aux vignerons et parallèlement la promotion des vins d'appellation Saint-Amour participe au rayonnement de notre commune au-delà de nos frontières.

Pour 2024 l'équipe restera mobilisée pour faire perdurer cette alchimie et vous faire vivre des moments festifs.

Nous souhaitons à tous une belle, heureuse et généreuse année 2024.



Ô CAVEAU

Au cours de cette année 2023, un nouveau bureau a été élu lors de l'Assemblée Générale du 6 juin pour mettre en œuvre le projet lancé avec l'ancien bureau.

Le Caveau étant fermé depuis novembre 2019, nous avons voulu le faire vivre durant cet été en l'ouvrant les week-ends du samedi 24 juin au dimanche 27 août. Ce fut un franc succès, les clients étaient au rendez-vous !!! Ils ont apprécié le futur projet et nous ont encouragé pour le réaliser. Un grand merci aux 12 domaines qui ont participé à cette ouverture estivale.

Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir les sanctamoriens et autres habitants de villages environnants lors de nos 3 « soirées Barbecue », en partenariat avec le Cru Saint-Amour. Les personnes présentes étaient enjouées de se retrouver et de passer un moment convivial.

En ce qui concerne les travaux, ils devraient avoir lieu courant 2024. À suivre...

L'équipe de « Ô CAVEAU » vous souhaite une belle et heureuse année 2024.

Le bureau : Arthur LOTROUS (Président), Pierre VAN OOST (Vice-Président), Claire MIDEY-GELAIN (Secrétaire) et Nathalie PATISSIER (Trésorière)



COMITÉ SAINT VINCENT

Après plusieurs années de Saint Vincent tronquées dû à la crise sanitaire, la Saint Vincent 2023 s'est réinventée : nouvelle formule et nouveau lieu !

Dans les chais du domaine de la Pirolette, les dégustateurs ont testé et apprécié les Saint-Amour millésimes 2022, 2021 mais aussi les Beaujolais Blanc.

Le repas sous forme d'assiettes à emporter a été réalisé par l'USINE de La Chapelle-de-Guinchay et les personnes présentes ont pu terminer la soirée sur une note dansante tout en dégustant les vins des viticulteurs de Saint-Amour.

Nous vous donnons rendez vous pour l'édition 2024, **le vendredi 19 janvier 2024.**

Tout le bureau se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux et vous souhaiter une belle année 2024.

Romain SPAY, Président



L'AGENCE POSTALE



L'agence Postale de Saint-Amour-Bellevue vous accueille dans ses locaux, accessibles à tous, avec parking PMR au 155 Place des Marcs.

Vous y trouverez une gamme complète de prêt-à-poster : Timbres courants, enveloppes pré-timbrées, courriers suivis, timbres philatéliques, boîtes d'emballages, Colissimo France et international, Chronopost et le retrait des recommandés et des colis.

Pour les professionnels, l'agence gère les commandes de timbres, les envois en nombre nationaux ou internationaux, les enveloppes pré-imprimées personnalisées au tarif professionnel.

Le service de La Banque Postale vous permet d'effectuer des opérations financières comme des retraits d'espèces, les dépôts sur comptes épargnes ou comptes courants.

« La Poste Mobile » c'est une offre de téléphonie complète à la vente : forfait Sim, forfaits + mobile, forfaits service+.

La Poste a également conçu, spécialement pour les seniors, une tablette tactile nommée « Ardoiz » très facile d'utilisation, les informations pour y accéder sont disponibles au sein de l'agence postale communale.

Une tablette numérique est à votre disposition, où la connexion donne accès aux différents services, CAF, CPAM, Pôle emploi, y compris le site internet de la commune www.saint-amour-bellevue.fr.

Mme Corinne Aujas, responsable de l'Agence Postale saura vous conseiller dans toutes vos démarches des services postaux et annexes. Merci pour votre fidélité, ce service public de proximité est un lien social essentiel pour notre village.

Belle et heureuse année 2024.

+ Horaires d'ouverture

	Matin	Après-midi
Lundi		13h30 - 17h00
Mardi		13h30 - 16h30
Mercredi	9h00 - 12h00	
Jeudi	9h00 - 12h00	
Vendredi	9h00 - 12h00	

+ Heures limites de dépôt (petits paquets, colissimo, chronopost) pour un départ le jour même :

15h40 : lundi, mardi, jeudi et vendredi
11h55 : mercredi

LA RÉGIE DU TOURISME



La Régie du Tourisme de Saint-Amour-Bellevue, assure l'accueil des touristes en mettant à leur disposition : des guides, des informations sur les manifestations locales, les hébergements, les restaurants et les différents commerces.

Les objets publicitaires du village y sont en vente : des choppes ou "mugs" à l'effigie de Saint-Amour-Bellevue, des verres à vin avec le logo Saint-Amour, des sommelières, ainsi qu'une collection de cartes postales avec des clichés pris dans les vignes et le village.

La Régie du Tourisme gère l'organisation de la soirée de la Saint Valentin en lien avec la Mairie, ainsi que les réservations de confirmations de mariages, tout au long de l'année. Ces événements contribuent au rayonnement national et international de la commune.

La régie du tourisme est en charge de la communication web du village, alimente et fait vivre le site internet, ainsi que les réseaux sociaux :

@saintamourbellevue

@tourismestamour

@tourismesaintamourbellevue

PANNEAU POCKET, l'application téléchargeable gratuitement sur smartphone, permet d'être informé des événements et des communications officielles de votre Mairie ainsi que d'autres communes de votre choix.

Très bonne année 2024.

Corinne AUJAS
Adjointe administrative
à la Régie du Tourisme



+ Horaires d'ouverture

	Matin	Après-midi
Lundi		13h30 - 18h00
Mardi		13h30 - 17h00
Mercredi	9h00 - 12h00	
Jeudi		13h30 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 16h00

+ 155 Place des Marcs - Tél. 03.85.37.42.05
tourisme@saint-amour-bellevue.fr
www.saint-amour-bellevue.fr





LA SAINT VALENTIN !

La fête a débuté, selon la tradition, par l'accueil à la Mairie, de 10 couples confirmant accompagnés de leurs proches.

Ensuite l'apéritif a été offert par le Cru Saint-Amour et servi par les vignerons eux-mêmes, belle opération de promotion car les participants viennent de tous les horizons.

Le dîner gastronomique, composé par Cyril Laugier, Chef du restaurant *Lucienne fait des siennes* puis mis en œuvre pour les 130 convives par le traiteur Mille et 1 Saveurs.

Toute la soirée cabaret a été finement animée par la troupe L'Égérie dans une ambiance étincelante avec un mélange de danse, chansons et des numéros tout simplement bluffants.

L'association *Pour Emma* qui œuvre pour la recherche sur le cancer pédiatrique a proposé une rose à chaque couple afin de lever des fonds pour cette belle cause.



CONFIRMATIONS DE MARIAGE

2023, un excellent millésime

10 cérémonies de confirmation de mariage ont été célébrées au cours de l'année.

La durée du mariage des confirmants s'échelonne entre « l'heure suivant le mariage » et une soixantaine d'années.

La provenance des Amoureux, (nul ne peut le nier !) s'étend, cette année pour un axe Nord-Sud : de la Norvège jusqu'à Cavaillon, en passant par la région parisienne et les crus du Beaujolais et d'ouest en est : de la Bretagne à la Savoie.

Associées à la réputation du Cru Saint Amour, ces confirmations de mariage contribuent largement au développement de l'économie locale et à la promotion touristique de la commune car les témoins de ces confirmations viennent également d'horizons différents.

Certaines se sont déroulées sous la tonnelle devant la Mairie, ajoutant une note romantique supplémentaire à la cérémonie comme en témoigne les photos.

École Simone Veil

LES ÉLÈVES DE SAINT-AMOUR AUTOUR DU MONDE !!

Pendant toute l'année, les élèves de l'école ont voyagé dans différents pays du monde, à l'aide de la mascotte du Loup pour les CP-CE1.

Les élèves ont pu aussi s'initier aux activités du cirque lors de deux semaines d'immersion avec des intervenants afin de préparer le spectacle de fin d'année.

Les CP-CE1 ont réalisé une sortie vélo sur la voie verte pour partir à l'assaut du château de Berzé-le-Châtel : un beau défi de 24 km !! Merci à Hervé, notre agent communal pour la logistique !

Pour la rentrée 2023/2024, les enseignantes vont faire voyager leurs élèves dans le temps. Au programme, les dinosaures à Confluences, la préhistoire à Solutré, les Gaulois et les Romains, les chevaliers...

Les CP-CE1 de Mme Grosjean ont le projet de partir en voyage scolaire en mars 2024 avec la classe de Mr Joseph à Saint-Vérand pour une classe environnement. Vous pouvez consulter le projet et les aider en faisant un don pour que le projet se réalise, sur le site « ma trousse à projets » de l'éducation nationale :

<https://trousseaprojets.fr/projet/7567-les-cp-ce1-ce2-de-saint-amour-saint-verand-en-classe-decouverte>

Mme Redois accueillera en septembre prochain les enfants nés en 2021. Si votre enfant n'est pas sur les registres d'état civil, n'hésitez pas à vous faire connaître.



+ CONTACT

Sonia GROSJEAN

Directrice École Simone Veil - Saint-Amour-Bellevue

Tél. 07 84 69 05 03

Mail : ec-el-st-amour-bellevue-71@ac-dijon.fr



GARDERIE DE SAINT-AMOUR

73 enfants sont inscrits à l'accueil périscolaire de Saint-Amour. La garderie est placée sous la responsabilité d'Annie Chervet, assistée de Mme Léa Condemine.

La garderie fonctionne de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30 ; les horaires d'entrée et sortie des enfants sont laissés à l'appréciation des parents.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil des enfants a lieu sur deux sites : à Saint-Amour-Bellevue pour les enfants des écoles de Pruzilly, Saint-Vérand et Saint-Amour-Bellevue et à Chânes pour les enfants des écoles de Chasselas, Leynes et Chânes.

Les temps d'accueil péri-scolaire s'inscrivent dans un projet pédagogique et sont des temps de transition entre la famille et l'école. Les enfants y trouveront une vie collective autour des jeux, des activités manuelles,

des devoirs dans le respect du rythme de vie. Pour le bon déroulement des garderies, il est demandé aux parents de prévenir les responsables une semaine à l'avance afin de planifier le personnel en conséquence.

À partir de 16h30, les enfants se retrouvent autour d'un goûter, facturé aux familles pour la garderie de Chânes. Une pénalité forfaitaire de 25 euros a été instaurée, en cas de retard des parents ou des personnes habilités à reprendre les enfants en fin de garderie.

La facturation est gérée par le SIVOM et est fractionnée en ½ heure, le prix est modulé en fonction du quotient familial. Le prélèvement est fortement conseillé. Une augmentation de 5% a eu lieu pour suivre l'inflation.

Depuis cette année les parents ont la possibilité de payer par carte bancaire via un lien sur leur facture (<http://www.payfip> www.payfip.gouv.fr) ou en passant par un bureau de tabac agréé via un QR Code DATAMATRIX. Les paiements par chèque sont à envoyer directement au service de gestion comptable de Mâcon.

Les Gloutons - Restaurant scolaire

Les Gloutons est une association loi 1901 qui a été créée en 1997 pour gérer le restaurant scolaire du RPI de Saint-Amour, Saint Vérand et Pruzilly.

Elle est composée :

- du Bureau (parents d'élèves bénévoles) qui assure la partie administrative et financière : inscriptions, factures de cantine, encaissement, subvention et encadrement des salariés.
- de membres actifs (parents d'élèves bénévoles) qui participent à l'organisation des manifestations.
- de 3 salariés : 1 chef de cuisine Alexandre Lardon, 1 cantinière Mylène Aupoil et une aide au service Hélène Delhaye. Les salariés ont en charge l'élaboration des menus, les achats, la préparation des repas et le service.

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à Alexandre Lardon, qui a rejoint les Gloutons au poste de chef de cuisine à la rentrée de septembre 2023 en remplacement de Nathalie Sevoz.

Nous remercions les Mairies des 3 communes sans qui nous ne pourrions fonctionner. En effet les élus des 3 conseils municipaux nous apportent leur soutien financier, matériel et moral.

Elles nous permettent :

- La mise à disposition gratuite des locaux, et des charges inhérentes en eau, gaz, électricité et téléphone.
- La réalisation de travaux d'entretien, rénovation des locaux et les mises aux normes.
- La participation au renouvellement ou réparation du matériel.
- Un soutien financier par le biais de subventions.

Nous remercions également le SIVOM de l'Arlois qui finance 2 postes d'aide au service (Gaëlle Saunier et Léa Condemine), ainsi que MBA qui prend en charge le bus assurant le transport méridien des enfants de Saint-Vérand et Pruzilly vers le restaurant scolaire situé à Saint-Amour.

Un peu plus de 10 000 repas ont été servis sur l'année scolaire 2022/2023, avec en moyenne 75 élèves par jour. Le restaurant est aussi ouvert aux adultes, même occasionnellement !

Tous les repas sont cuisinés maison à partir de produits bruts de qualité, avec un maximum Bio et de local (circuit court).

Depuis 1997, le bureau et ses membres actifs travaillent avec toujours autant de bonne humeur et d'envie pour une cantine de qualité. Chaque année de nouveaux projets émergent et viennent compléter ceux déjà en place : la lutte contre le gaspillage alimentaire, le compost, le jardin partagé, la Semaine du Goût, mais aussi des concours de dessins, les événements (Noël, Pâques, fin d'année scolaire...).

Le compost est actif est accessible à tous les habitants de la commune, la mise en place du jardin partagé sera le projet principal de l'année 2024.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour faire vivre ce jardin.

Nous organisons tout au long de l'année des événements pour promouvoir l'association et récolter les fonds nécessaires au fonctionnement de la cantine : vente de pizzas, marché de Noël, soirée Karaoké et la fête de fin d'année.

Notez d'ailleurs la date de la 2^e édition de notre soirée Karaoké le samedi 6 avril 2024 !

Les résultats de l'association ces dernières années permettent d'investir régulièrement (matériel de cuisine, serviettes de table en tissus, logiciel cantine...) et de continuer à travailler pour améliorer encore et toujours la qualité des repas. Cependant l'inflation en 2023 n'a pas épargné notre association mais nous faisons au mieux pour adapter les menus tout en maîtrisant les coûts pour les familles.

L'association fonctionne grâce aux Bénévoles et à ses nouveaux membres, riches des idées qui les accompagnent !

Nous invitons tous les parents à nous rejoindre pour que les enfants continuent à bénéficier de repas faits sur place et de qualité. S'investir dans les projets d'un restaurant scolaire c'est agir concrètement pour l'avenir, pour nos enfants, le tout dans la convivialité !

N'hésitez pas à venir nous voir ou à nous contacter par mail si vous souhaitez participer avec nous à ce beau projet.

Très bonne année à tous !

+ CONTACT

Mail : restaurantsscolaires.gloutons@gmail.com

f Pour suivre notre actualité, rejoignez-nous sur notre page Facebook « Les Gloutons »



Le Sou des écoles

Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles qui a pour objectif de récolter des fonds pour aider les enseignants à financer des projets culturels et éducatifs, à travers des actions fédératrices et festives.

Ainsi parents et enfants peuvent se retrouver dans des moments de convivialité durant les manifestations mais aussi pour ceux qui le souhaitent pendant leurs préparations.

BILAN DE L'ANNÉE 2022-2023

Différentes actions ont été organisées : adhésions, photo de classe, vente de sapins et fromages, tombola, et fête de Noël, carnaval, chasse aux œufs.

Cette année, toutes les classes du RPI Saint Amour, Saint-Vérand, Pruzilly ont été impliquées dans un même projet : le projet cirque. 2 intervenants de la compagnie « Les Baladins des étoiles » sont intervenus pendant 2 semaines complètes (8 jours) dans les classes pour initier les enfants à l'art du cirque. Puis un spectacle d'1h30 a été organisé par les classes à destination des familles.



Le solde de fin d'année dernière ainsi que les fonds récoltés par nos actions de l'année ont permis de financer en totalité l'intervention de la compagnie, soit 5 520€

Pour rappel, en 10 ans, 43 600€ ont été reversés aux coopératives scolaires, soit 4 300€/an en moyenne

CALENDRIER MANIFESTATIONS 2023-2024

- **Septembre 2023** : Photo de classe
- **Octobre 2023** : Adhésions du Sou des écoles et vente de planches de fromage/charcuterie à la soirée guinguette de Saint-Amour
- **9 décembre 2023** : Livraison des ventes de Sapins de Noël, charcuterie et fromage
- **22 décembre 2023** : Apéro de Noël avec tirage au sort de la tombola GRILL'DINDE
- **17 février 2024** : Carnaval à Pruzilly
- **23 mars 2024** : Chasse aux œufs à Pruzilly

ASSISTANTS MATERNELS

- Corinne DUCOTE - La Pirolette - Cidex 1107 - 03 85 36 54 20 - 06 75 12 51 00
- Alexandre GUICHON - Lieu-dit Les Thévenins - 03 85 38 24 97 - 06 64 12 26 35
- Lorraine GUICHON - Lieu-dit Les Thévenins - 03 85 38 24 97 - 06 82 79 23 72
- Céline MIDEY - Lieu-dit Les Capitans - Cidex 1119 - 09 77 34 92 15 - 07 87 85 40 29

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Le bureau a été renouvelé il y a 5 ans, l'équipe en place se réduit suite aux départs non remplacés de parents d'élèves entrant au collège ; des démissionnaires sont également prévus en cette fin d'année...

Nous recrutons donc très activement un(e) trésorier(e) et un(e) secrétaire pour la continuité de l'association, mais aussi encore et toujours des parents bénévoles pour nos manifestations. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, quel que soit le temps que chacun peut y consacrer.

Nous remercions tous ceux qui soutiennent notre association et participent à nos actions !

Nous vous souhaitons une très belle année 2024.

L'équipe du Sou des écoles

+ CONTACT

Présidente : Cathy CAFIERO

Mail : soudesecolesasvp@gmail.com

Tél. 06 76 01 30 61

f Sou des écoles Saint-Amour, Saint-Vérand, Pruzilly



MAM des Petits cœurs

Pour sa 4^e année la MAM est heureuse d'accueillir 3 petits nouveaux, Simon, Hermione et Lyvia 3 petits sanctamoriens. Cette année, Milo et Léandre nous ont quittés pour les bancs de l'école. Chaque année il nous est difficile de voir partir nos petits cœurs, heureusement beaucoup d'entre eux passent faire un petit bisou, un petit câlin, merci aux parents pour vos petits messages, pour les photos, merci de ne pas nous oublier.

Les manifestations de cette année, la vente de gâteaux, le repas, la vente de chocolats ont été une belle réussite, pour rappel ces manifestations sont essentielles au bon fonctionnement de MAM alors merci pour votre participation.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024 !

+ CONTACT

Président : Claude POMNOF
Secrétaire : Céline THÉVENARD
Comptable : Marie-Laure POMNOF
185 chemin des Pins
Tél. 06 84 57 33 33
lespetitscoeurs71@orange.fr



Dates à retenir en 2024

- **Février :** vente de gâteaux chez l'Amie du Cœur
- **Décembre :** vente de chocolats



PARENTS OU FUTURS PARENTS, TROUVEZ UN MODE DE GARDE POUR VOTRE ENFANT

Vous êtes parents ou futurs parents et vous posez la question du mode de garde de votre enfant ? Assistante maternelle agréée, garde d'enfants à domicile, crèche, halte-garderie, formule mixte ? Beaucoup de solutions existent et il n'est pas facile de trouver la meilleure selon sa situation.

La Direction de la Petite Enfance de Mâconnais-Beaujolais Agglomération (MBA) peut vous aider. Une réunion d'information est organisée tous les mois afin de présenter les différents modes de garde aux parents. Ce service est l'interlocuteur des familles résidant sur son territoire pour l'accueil de jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

C'est à la Direction de la Petite Enfance que sont enregistrées les pré-inscriptions pour tout accueil régulier en établissement d'accueil de jeunes enfants. Les demandes d'accueil occasionnel se réalisent directement auprès des directrices des établissements.

Vous avez également la possibilité de faire appel aux assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s. Ces professionnels de la petite enfance accueillent un ou plusieurs enfants à leur domicile. Ils bénéficient d'un agrément délivré par le Conseil Départemental. Le **Relais Petite Enfance (RPE)** de MBA pourra :

- vous transmettre la liste des assistantes maternelles agréées et vous informer sur leurs disponibilités ;
- vous donner une information sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre ;
- vous aider dans vos démarches administratives en votre qualité d'employeur.

À noter : le RPE n'est pas une structure d'accueil pour les enfants.

Le **Service d'Accueil Familial (SAF)** est une crèche familiale qui accueille, de façon régulière ou occasionnelle, les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, au domicile d'assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental et employées par MBA.

Le **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)** est un espace convivial encadré par des professionnels formés à l'écoute, qui accueille parents (ou grands-parents, ou futurs parents) accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans. C'est un espace de paroles qui permet de lutter contre l'isolement des familles, soutenir la fonction parentale et encourager l'autonomie des enfants. L'accès au LAEP est gratuit et anonyme. Il se situe à La Chapelle-de-Guinchay et est ouvert les mardis et jeudis matins (hors périodes de vacances scolaires).

+ Pour tout renseignement concernant les établissements d'accueil du jeune enfant, le SAF, le RPE ou le LAEP :

Direction de la Petite Enfance
 67, esplanade du Breuil
 CS 28011
 71011 Mâcon Cedex
 Tél. 03 85 35 25 00
 petiteenfance@mb-agglo.com



LISTE DES ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATTANTS

Pierre POITEVIN
pierre.poitevin71@orange.fr
03 85 37 12 90

ASSOCIATION DE CAPOEIRA

Laurent VASTY
laurent.vasty@bbox.fr
06 63 00 97 97

CAVEAU ET CRU SAINT-AMOUR

SYNDICAT VITICOLE DU CRU SAINT-AMOUR

Claire MIDEY, Arthur LOTROUS et Pierre VANOST
chateau-la-romanciere@wanadoo.fr
lessourcesdagape@outlook.com

CLUB BEL HORIZON

Monique COMBEPINE
moniquejeanjacques.combepine@orange.fr
03 85 37 40 97 - 06 23 55 64 76

COMITÉ SAINT VINCENT

Romain SPAY
domaine.ravinets@yahoo.fr
06 82 98 28 41

CULTURE LOISIRS ET SPORT - C.L.S

Yvon MADIGAND
cls@saintamour71.fr
06 29 07 00 97

LE SOU DES ÉCOLES

Cathy CAFIERO
soudesecolesasvp@gmail.com
03 85 50 30 72

RESTAURANT SCOLAIRE

LES GLOUTONS

Denis COGNARD
restaurantsscolaires.gloutons@gmail.com

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Cyril PATISSIER
cyril.patissier@aliceadsl.fr
03 85 37 44 48 - 06 70 63 97 70

CORRESPONDANT LOCAL JSL

Jean GATILLE
jean.gatille@orange.fr
06 10 69 74 50
Avec nos remerciements. Il est notre contact privilégié pour annoncer nos événements qu'il vient ensuite couvrir et publier dans le JSL.

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAINT-AMOUR ET CHÂNES

Bonjour à tous,

Cette année 2023, nous avons eu le plaisir de voir revenir à nous, plusieurs anciens sociétaires.

Notre plan de chasse au chevreuil est en cours de réalisation, et nous avons déjà prélevé quelques sangliers.

En ce qui concerne le petit gibier, une bonne population de lièvres est observée, le lapin fait une timide apparition et les faisans, perdrix sont bien présents.

Cet été, nous avons pu nous rassembler autour d'un bon repas au restaurant toujours dans la joie et la bonne humeur.

Nous continuons à agir sur la sécurité, notamment avec l'installation de plusieurs miradors pour le tir à balle.

Nous aménageons également le territoire avec la mise en place de plusieurs agraires pour les différentes nichées d'oiseaux.

Nous vous rappelons que les jours de chasse sont le jeudi, le samedi et le dimanche jusqu'à fin février.

Du côté de nos manifestations, notre journée boudin a été une fois de plus très réussie, nous vous remercions encore de votre participation.

Voici la date à retenir pour 2024 : **vente de boudins, boulettes et saucissons à cuire le dimanche matin 24 mars (pensez à réserver).**

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2024.

En saint Hubert.



ASSOCIATION CULTURE LOISIRS ET SPORTS

Les activités de l'année 2023 pour l'Association Culture Loisirs et Sport à Saint-Amour-Bellevue sont les suivantes :

COURS DE SPORT AVEC 10 SÉANCES HEBDOMADAIRES

- 1 cours de **cross training** le lundi de 19h45 à 20h45,
- 2 cours de **body zen** : le mardi de 20h00 à 21h00 et le mercredi de 18h45 à 19h45,
- 1 cours pour **enfants** le mercredi de 9h00 à 10h00,
- 1 cours de **cardio senior** le mercredi de 10h15 à 11h15,
- 1 cours de **body cardio** le mercredi de 19h55 à 20h55,
- 1 cours de **gym douce** le jeudi de 9h15 à 10h15,
- 1 cours de **pilates** le jeudi de 10h25 à 11h25,
- 1 cours de **sophrologie** le jeudi de 19h30 à 20h30,
- 1 cours de **hatha yoga** le vendredi de 18h30 à 19h30.

Ces 10 cours, dont trois sont nouveaux (Body zen, cardio senior et sophrologie) par rapport à l'année 2022/2023, ont été mis en place depuis la rentrée de septembre. Ils sont assurés par :

- Morgane pour les cours de cross training, enfants, gym douce, pilates et hatha yoga,
- Doriane pour les cours de body zen, body cardio et cardio senior,
- Mireille pour le cours de sophrologie.

Le nombre de participant(e)s est égal à 90, ceci conforte le succès de CLS déjà constaté les années passées.

Les séances de sport ont toujours lieu dans la salle des fêtes de Pruzilly pour la saison 2023/2024.

Pour certains cours, vous pouvez encore nous rejoindre dans une très bonne ambiance de convivialité. Nous vous accueillerons avec grand plaisir.

LE THÉÂTRE

En janvier dernier, la compagnie des Cadoles du Foyer Rural de Verzé a interprété la pièce *Un réveillon au Père Lachaise* devant un public de 70 personnes le samedi soir et 60 personnes le dimanche après-midi. Ce rendez-vous culturel, qui a rencontré un bon succès, reste un très bon moment de détente pour tout le monde.

LES PROJETS DE CLS POUR 2024

Deux représentations théâtrales sont prévues les **samedi 13 janvier** à 20h00 et le **dimanche 14 janvier** 2024 à 16h00 dans la salle des fêtes de Saint-Amour.

À ce jour, nous sommes en attente de confirmation d'une pièce après avoir contacté une nouvelle troupe.

Nous espérons vous faire partager de très bon moments, en toute convivialité, à nos manifestations qui n'ont qu'un seul but, faire vivre nos villages et créer ainsi des occasions de rencontre.

Le Bureau et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2024.

Yvon Madigand, Président de CLS

Membres du Bureau : Sophie DESSEIGNE (Vice Présidente), Annick GUICHARD (Secrétaire) et Corinne DUCOTE (Trésorière).



Pilates



Cross training

TERRAIN DE TENNIS

La commune gère et entretient un terrain de tennis disponible gratuitement pour les habitants du village et leurs visiteurs.

► **Condition** : Présenter une pièce d'identité pour le retrait de la clé

► **Points de retrait de la clé**

- Régie du Tourisme / Agence postale
- Boulangerie : L'Amie du cœur
- La poterie de Saint Amour
- La Cave Hamet – Spay

► **Contacts**

tourisme@saint-amour-bellevue.fr

mairie@saint-amour-bellevue.fr



CLUB BEL HORIZON

Depuis notre AG du 17 janvier 2023 nous sommes maintenant 59 adhérents contre 65 en 2022, nombre légèrement en baisse malgré 4 nouveaux inscrits. Nous avons continué nos manifestations.

3 janvier : tirage des rois avec galette, cidre, afin de débiter l'année.

4 février : (au lieu du mercredi) concours de belote coïncée avec 42 doublettes.

6 avril : nous avons reconduit notre soirée bowling (26 participants). Tous ont toujours apprécié ce moment de convivialité.



24 mai : nous sommes partis en douce Bourgogne pour une journée (44 participants). Embarquement à Pouilly-en-Auxois pour une croisière sur le canal de Bourgogne entre Pouilly et Esconnes, traversée de la voûte et d'une écluse, commentaire historique au fil du parcours et passage d'un film sur le canal et ses activités. Puis déjeuner vers Vandenesse-en-Auxois. Après-midi poursuite du voyage jusqu'à Nuits-Saint-Georges. Visite guidée du Cassissium. La société Vedrenne a su

sortir de l'anonymat le cassis, ingrédient indispensable au kir. Puis nous avons eu droit à une dégustation de crèmes de fruits, liqueurs, eaux de vie, apéritifs et sirops. Journée riche en découverte.

7 juin : concours de pétanque, 30 doublettes avec notre 1^{er} prix Henri Terrier. Très bel après midi suivi d'un sympathique « casse-croûte » pour le club.

27 juin : sortie rando au bord de Saône le matin pour ceux qui marchent puis 44 personnes se sont retrouvées au restaurant du Pont (famille Verchère) pour déguster grenouilles ou friture. L'après-midi s'est terminée par des jeux de sociétés et parties de boules à Saint-Amour.

5 juillet : repas d'été offert à tous (53 convives). Toujours préparé par Jean Duby et dessert par notre boulanger L'Amie du Cœur servi par les petites mains du club. Bon moment de partage entre tous.

26 septembre : de nouveau une balade d'un jour dans la Nièvre et Autun (34 participants). Le matin visite commentée de la safranerie du Morvan non loin du canal du Nivernais, découverte de la culture de cette fleur si particulière puis dégustation de produits safranés. Déjeuner à Autun. Après-midi visite en bus avec la participation d'une guide pour découvrir le patrimoine historique de l'ancienne cité impériale fondée par Auguste et la magnifique cathédrale d'Autun.

Pour finir visite de la fabrique de parapluies Neyrat, l'histoire de la manufacture remonte à 1852, elle fut le premier fabricant de parapluies en France. Les procédés de fabrication avec démonstration à la clé nous ont été expliqués.

10 décembre : notre Loto annuel ou nous espérons une bonne participation !

13 décembre : repas de Noël qui clôture l'année, nous y fêterons les anniversaires de chaque décade 70, 80, 90... Autour d'un bon repas animé par une chanteuse et son accordéon.

Et bien sûr, nous continuons nos rencontres qui ont lieu les mardis tous les 15 jours (cartes, boules, scrabble et autre jeux) avec une collation café, thé, boisson... et petits gâteaux.

Le jeudi après-midi : marche pour ceux qui le désirent et si le temps le permet !

Le vendredi après-midi : pétanque.

Notre AG aura lieu le 16 janvier 2024 nous espérons de nouveaux jeunes retraités ou non... Tous seront les bienvenus afin de faire perdurer notre Club qui a été créé dans les années 80.

L'ensemble du bureau se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et tous nos vœux de bonheur et santé pour 2024.

Monique Combepine,
Présidente

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Chaque année, nous nous rassemblons solennellement devant le Monument aux Morts avec le drapeau tricolore, afin de commémorer les trois guerres du XX^e siècle et rendre hommage à tous ces valeureux combattants qui partirent confiants et courageux et qui ne revinrent jamais.

« NOUS LEUR DEVONS NOTRE LIBERTÉ ET NOTRE HONNEUR »

Je remercie tous les participants qui nous rejoignent lors de ces cérémonies, certains accompagnés de leurs enfants et au fil des années, de plus en plus nombreux. Ils représentent le signe d'une véritable prise de conscience de ces sacrifices ultimes qui cependant ne l'auront pas été en vain. L'avenir doit être construit sur ce travail de mémoire. « Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre » disait Winston Churchill.

Chaque année de nouveaux conflits émergent et avec eux l'illusion d'une paix globale s'éloigne un peu plus. L'être humain sera-t-il un jour civilisé ? et apprendra-t-il enfin de ses erreurs ?

Les commémorations correspondent le 19 mars à la fin de la guerre d'Algérie (1962), le 8 mai à la fin de la 2^{de} guerre mondiale (1945) et le 11 novembre à l'Armistice de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale (1918).

En ma qualité de Président de l'Amicale des Anciens Combattants, j'émet des vœux de bonne santé pour tous et de... PAIX toujours et encore...

Pierre Poitevin, Président

Tél. 03 85 37 12 90 - pierre.poitevin71@orange.fr



8 mai



8 mai



8 mai



11 novembre

LES NUMÉROS UTILES

LA MAIRIE

5 Place de la Mairie - Le Bourg
Email : mairie@saint-amour-bellevue.fr
Tél. : 03.85.37.11.48
Site : www.saint-amour-bellevue.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h

Le 1^{er} samedi de chaque mois

Permanence Maire-Adjoint : chaque vendredi de 9h à 11h

AGENCE POSTALE - RÉGIE DU TOURISME

Rue de la Place des Marcs
Tél. : 03 85 37 42 05
Email : tourisme@saint-amour-bellevue.fr
Site : www.saint-amour-bellevue.fr

GROUPE SCOLAIRE

École Maternelle 03 85 37 45 21
École Primaire 07 84 69 05 03
Restaurant scolaire 06 23 72 12 38
Garderie périscolaire 06 21 53 23 15
Accompagnatrice bus scolaire 06 10 99 39 06

SANTÉ - URGENCES

Centre anti-poison de Lyon 04 72 11 69 11
Pharmacies de garde à partir d'un code postal
www.servigardes.fr 0825 74 20 30
Pompiers de Mâcon 18
S.A.M.U. 15
Gendarmerie 17
Appel d'urgence pour malentendants 114
Dépannage ENEDIS (EDF + gaz) 09 72 67 50 71
enedis.fr/panne-et-interruption

Urgence gaz 0 800 47 33 33
Dépannage SUEZ (eau) 0 810 826 826
Conciliateur de justice (M.LAGRESLE) 06 34 75 08 83
Mail : michel.lagresle@conciliateurdejustice.fr
France Services - La Chapelle de Guinchay..03 58 19 02 08

SERVICES SOCIAUX

Bulle de Vie

5 Place de l'église - La Chapelle-de-Guinchay
Tél. 03 85 36 70 50

Assistante sociale

Centre médico-social à Mâcon - Tél. 03 85 21 65 00
Permanences à la Cité Fleurie à Crêches-sur-Saône
le mardi matin (prendre RDV au préalable).

PAROISSE NOTRE DAME DES VIGNES

La Chapelle-de-Guinchay - Tél. 03 85 36 72 03

APPELS ANONYMES ET GRATUITS

NON ! au harcèlement 3020
Contre les violences aux enfants
et le cyber-harcèlement 3018 ou 119
Décrochage scolaire 0 800 200 000
Autisme info service 0 800 71 40 40
Drogue info service 0 800 23 13 13
Allô enfance maltraitée 119 / 03 85 40 06 00
filsantejeunes.com 3224 / 01 44 93 30 74
CIIVISE Commission Indépendante sur l'Inceste
et les Violences sexuelles faites aux Enfants ... 0805 802 804
S.O.S. Femme ou homme violence conjugale 3919
Suicide écoute 01 45 39 40 00
France Alzheimer 01 42 97 52 41
Alcool info service 09 80 98 09 30
Tabac info service 3989

TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

(délibération du 13 décembre 2022 - 2022/032)

La salle est située Place de l'Église, elle a une capacité de 120 personnes assises. Elle est équipée d'une cuisine professionnelle avec réfrigérateur et lave-vaisselle.

→ La demande de réservation se fait auprès de la Mairie au :
03 85 37 11 48
ou par mail :
mairie@saint-amour-bellevue.fr

SALLE DE SAINT AMOUR BELLEVUE	Tarif Commune	Tarif hors Commune22
WEEK END du vendredi midi au dimanche soir	400 €	700 €
Electricité	Suivant consommation réelle relevée au compteur et facturée au tarif en vigueur	
Caution pour la location	950 €	950 €
Caution pour le nettoyage	80 €	80 €

État des lieux et remise des clés : Mme Laurence CHOMIENNE - 07 86 10 32 70

(()) RAPPEL : LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

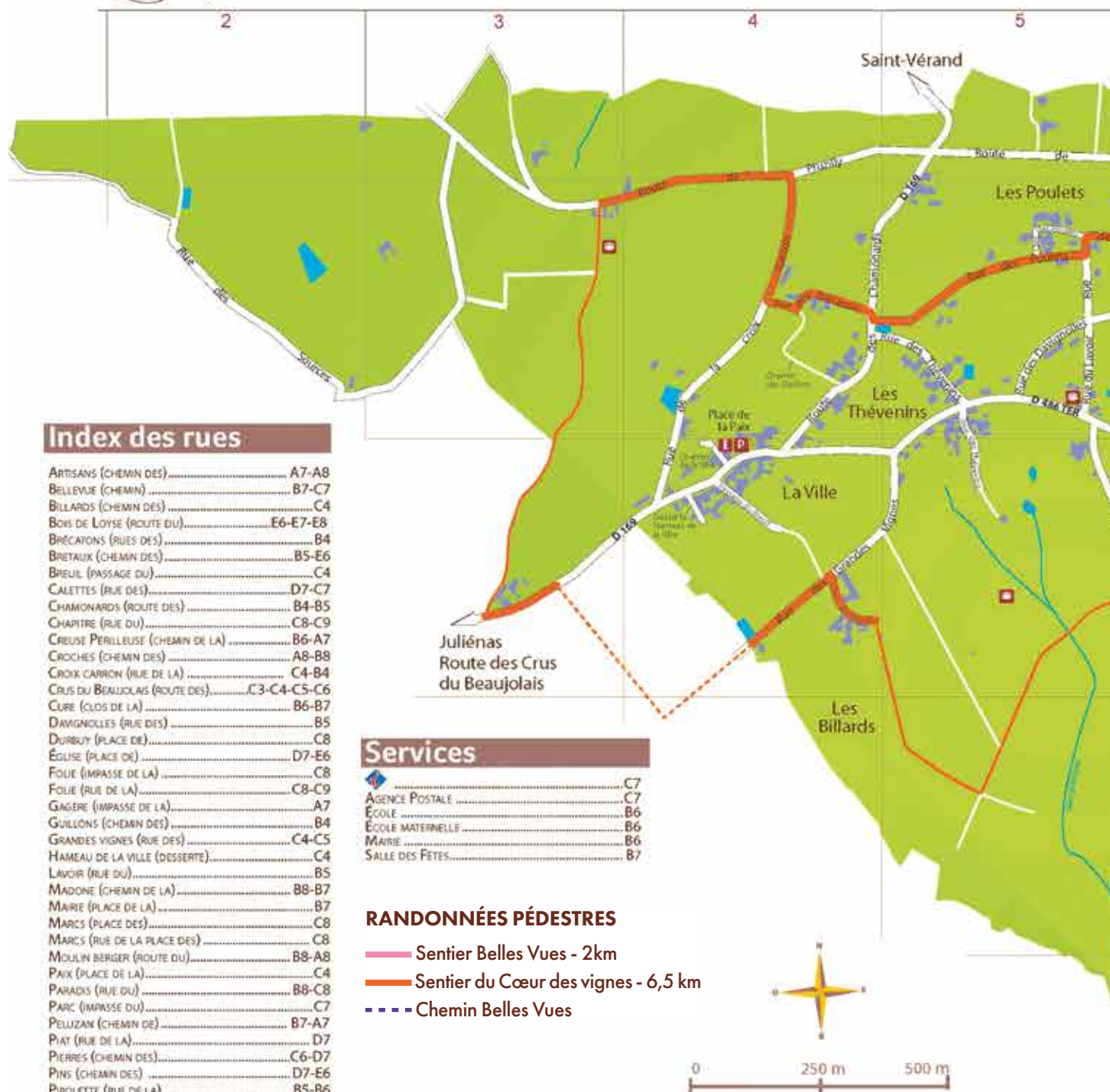


Les propriétaires de chats doivent être conscients que laisser leurs animaux sortir en étant non stérilisés, provoque chaque année plusieurs portées de chatons qui grossissent le nombre de chats errants. Un couple de chats peut donner en 5 ans, 15 552 descendants !

Pour plus de renseignements : L'Eden des 4 pattes - Refuge SPA et pension - Les Cruces à Serrières
Tél : 07 73 27 66 31 sur rendez-vous uniquement.

Le Maire rappelle que la loi du 6 janvier 1999 impose l'identification obligatoire des animaux âgés de plus de 4 mois.

En ce qui concerne les chiens, attention, quelques rappels ! Pas de chien en divagation, ni de maltraitance, pas de nuisance sonore. Les chiens dangereux de 2^e catégorie doivent être déclarés à la Mairie, tenus en laisse, et muselés.



Index des rues

ARTISANS (CHEMIN DES).....	A7-A8
BELLEVUE (CHEMIN).....	B7-C7
BILLARDS (CHEMIN DES).....	C4
BOIS DE LOYSE (ROUTE DU).....	E6-E7-E8
BRECATONS (RUES DES).....	B4
BRETAUX (CHEMIN DES).....	B5-E6
BREUIL (PASSAGE DU).....	C4
CALETES (RUE DES).....	D7-C7
CHAMONARDS (ROUTE DES).....	B4-B5
CHAPITRE (RUE DU).....	C8-C9
CREUSE PERILLEUSE (CHEMIN DE LA).....	B6-A7
CROCHES (CHEMIN DES).....	A8-B8
CROIX CARRON (RUE DE LA).....	C4-B4
CRUS DU BEAUJOLAIS (ROUTE DES).....	C3-C4-C5-C6
CURE (CLOS DE LA).....	B6-B7
DAVIGNOLLES (RUE DES).....	B5
DURBUY (PLACE DE).....	C8
ÉGLISE (PLACE DE).....	D7-E6
FOUE (IMPASSE DE LA).....	C8
FOUE (RUE DE LA).....	C8-C9
GAGÈRE (IMPASSE DE LA).....	A7
GUILLONS (CHEMIN DES).....	B4
GRANDES VIGNES (RUE DES).....	C4-C5
HAMEAU DE LA VILLE (DESSERT).....	C4
LAVOR (RUE DU).....	B5
MADONE (CHEMIN DE LA).....	B8-B7
MAIRIE (PLACE DE LA).....	B7
MARCS (PLACE DES).....	C8
MARCS (RUE DE LA PLACE DES).....	C8
MOULIN BERGER (ROUTE DU).....	B8-A8
PAIX (PLACE DE LA).....	C4
PARADIS (RUE DU).....	B8-C8
PARC (IMPASSE DU).....	C7
PELUZAN (CHEMIN DE).....	B7-A7
PIAT (RUE DE LA).....	D7
PIERRES (CHEMIN DES).....	C6-D7
PINS (CHEMIN DES).....	D7-E6
PIROLETTE (RUE DE LA).....	B5-B6
PLATRE DURAND (PLACE DU).....	C8
POULETS (CLOS DES).....	B5
POULETS (RUE DES).....	B4-B5
PRUZILLY (ROUTE DE).....	B3-A4
SAINT AMOUR (ROUTE DE).....	E7-D7-C8-B8-B9
ST VALENTIN (ROUTE DE LA).....	A5-A6-B6-B7-C8
SATHONAT (IMP. DE).....	B7-B8
SATHONAT (RUE DE).....	B8
SERVETTES (RUE DES).....	B5-A5
SOURCES (RUE DES).....	A1-A3
TERRES DE GUINCHAY (CHEMIN DES).....	D8
THEVENINS (IMP. DES).....	B5-C5
THEVENINS (RUE DES).....	B5
VIARDS (CLOS DES).....	C8
VILLE (CHEMIN DE LA).....	C4

Services

AGENCE POSTALE.....	C7
ÉCOLE.....	C7
ÉCOLE MATERNELLE.....	B6
MAIRIE.....	B6
SALLE DES FÊTES.....	B7

RANDONNÉES PÉDESTRES

- Sentier Belles Vues - 2km
- Sentier du Cœur des vignes - 6,5 km
- - - Chemin Belles Vues

EN CHIFFRES

Population : 586 Sanctamoriens (117 hab./km²)

Superficie de la commune : 5 km²

Voirie : 16 km

Altitude : Mairie - 300 m.

Intercommunalité : Mâconnais-Beaujolais Agglomération (MBA)

39 communes - 78 000 habitants

Région : Bourgogne Franche-Comté - Superficie 298 km²

www.saint-amour-belleme.fr

levue



LE BON RÉFLEXE : TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT

Depuis le 1^{er} janvier 2023, trier ses emballages et ses papiers est simple : petits ou grands, toujours en vrac, tous vont dans les colonnes et bacs jaunes ! Et le verre toujours dans les colonnes vertes ! Cette simplification du geste de tri permet de diminuer les ordures ménagères résiduelles et d'augmenter le recyclage. Après un an de mise en œuvre de ces nouvelles consignes, un premier bilan permet d'observer une adhésion des usagers à ce nouveau geste de tri et un faible taux d'erreurs de tri (les consignes sont bien comprises).

Mâconnais-Beaujolais Agglomération remercie les habitants(es) de son territoire pour la qualité de leur action et les encourage à poursuivre leurs efforts. Ensemble, continuons le défi ! Vous triez, nous adaptons les collectes !



VALORISER SES BIODÉCHETS, C'EST FACILE !

Les déchets organiques représentent encore un tiers de nos poubelles résiduelles. Levier majeur pour réduire nos déchets, leur tri deviendra obligatoire au 1^{er} janvier 2024.

Il s'agit de sortir ces déchets putrescibles, composés en majorité d'eau, de la poubelle, afin d'éviter leur incinération ou leur mise en décharge. Comme pour les emballages et les papiers, les biodéchets, constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes...), devront donc être séparés des ordures ménagères résiduelles (OMR) pour permettre leur valorisation organique et leur retour à la terre.

Si, comme pour tous les autres types de déchets, la priorité reste de limiter leur production, par exemple en luttant contre le gaspillage alimentaire, il est également primordial de s'assurer de leur gestion séparée, afin qu'ils puissent être mieux valorisés. Pour trier ces biodéchets à la source, Mâconnais Beaujolais Agglomération a opté pour une massification de la gestion de proximité par le biais du compostage, qu'il soit individuel, collectif ou en établissement.

Voici 5 bonnes raisons de commencer sans plus attendre à offrir une meilleure fin de vie à vos épluchures et autres restes alimentaires ! Une diminution importante du volume de vos poubelles contribuant notamment :

- à la réduction des émissions de gaz à effet de serre liés à la collecte, au transport et au traitement des déchets ;
- à la maîtrise des coûts de gestion des déchets ;
- la production locale d'amendements organiques pour la culture des sols ;
- la création et la pérennisation d'une dynamique locale vertueuse, créatrice d'emplois et vecteur de lien social.

À noter : MBA organise régulièrement des ventes de composteurs individuels sur son territoire !

+ Pour plus d'infos : www.mb-agglo.com

+ Pour trouver le site de compostage partagé le plus proche de votre domicile, rendez-vous sur :
www.reseaucompost.org/annuaire/geocompost-la-carte

GESTION DES DÉCHETS : INFOS PRATIQUES

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères a lieu une fois par semaine les mardis matins (à partir de 5 heures).

Les déchets doivent être déposés en sacs bien fermés dans des bacs normés (XP H96-114), en vente à la direction des déchets de MBA et dans les commerces de bricolage.

LE TRI SÉLECTIF

Les points d'apport volontaire sont situés : **Lieu-dit « Sathonat » (sur le parking) et Hameau des Billards.**

Tous les administrés doivent **RESPECTER les règles de fonctionnement des P.A.V.** : TOUT ce qui ne rentre pas dans les P.A.V. (ex : gros cartons, objets encombrants, appareils ménagers, branchages...) DOIT être obligatoirement déposé à la déchèterie.

Le non-respect de ces règles entraînera des sanctions selon l'arrêté du Maire 2015-026.

LES DÉCHÈTERIES

❖ **Déchèterie de Vinzelles** : ouverture le lundi, mercredi, et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h15, et le samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

❖ **Déchèterie de Romanèche-Thorins** : ouverture le lundi et le samedi de 8h à 12h, et le vendredi de 14h à 17h30.

Vous avez néanmoins accès à toutes les déchèteries du territoire. Pour s'inscrire en déchèterie, rendez-vous sur mb-agglo.com :

- Téléchargez, complétez et renvoyez la plaquette d'inscription
- Inscrivez-vous directement en ligne

Des plaquettes d'inscription sont également disponibles en déchèterie. Demandez-les au gardien ou à la Mairie.

+ Pour tout renseignement :
Direction des déchets

03 85 38 44 39

ou environnement@mb-agglo.com



SIVOM DE LA VALLÉE DE L'ARLOIS

BUDGET

Le budget du SIVOM s'équilibre en dépenses et en recettes :

Fonctionnement	876 313
Investissement	
Opérations financières	159 235
Acquisition de matériel	20 673
Travaux en régie voirie 2023	89 300
Travaux de marché de voirie 2023	93 525
Total investissement	362 733

ACQUISITION DE MATÉRIEL

- ❖ Un laser Topcon Bi pente
- ❖ Douze tapis de gymnastique pour les écoles

TRAVAUX DE VOIRIE

Le marché de travaux de voirie 2023 a été attribué par appel d'offre à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 83 470,62 Euros TTC. Les prestations de ce marché sont principalement liées à l'entretien des chaussées ou espaces publics, par des réfections en enrobé, en gravillonnage, nécessitant du matériel spécifique.

TRAVAUX RÉALISÉS SUR NOTRE COMMUNE

- ❖ Plateau surélevé en enrobés en face de la mairie-école, reprise d'une tranchée rue du Paradis et point à temps pour un total de 25 344,25€ TTC.
- ❖ Comme chaque année, les employés du SIVOM, en collaboration avec les employés communaux, ont réalisé divers travaux dans la commune : Dépose et repose des décorations de Noël ; Entretien de divers chemins, fossés et saignées ; Reprise chemin de la Piat ; Aménagement d'un parking Clos des Poulets.

Les employés des communes assurent le fauchage et le débroussaillage des routes et chemins.

ATELIER DE CONCASSAGE

Le SIVOM disposait d'un stock de matériaux d'environ 650 tonnes, issu des divers chantiers effectués sur les communes, composé de béton, tuyaux et matériaux de chaussées triés avec soin. Afin de réutiliser ces matériaux et dans le but de réduire l'impact écologique, le conseil syndical a décidé de louer un concasseur mobile et de produire ainsi des matériaux réutilisables, identiques à des graves non traitées issues de carrière. Après étude du bilan financier, il s'avère intéressant d'effectuer cette opération en régie, en comparaison du coût de mise en décharge agréé et de l'achat de matériaux de qualité identique. Les matériaux obtenus sont mis à disposition des communes et la répartition du volume est en fonction de la participation financière des communes pour la partie voirie. Le gain estimé pour une tonne de matériaux est de 27,89€.

Le rapport complet du SIVOM est disponible à la mairie ou sur le site internet.

Les élus délégués au SIVOM, ainsi que l'ensemble du personnel, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année 2023 et une bonne année 2024.

+ SIVOM de la Vallée de l'Arlois

1243 Route de Mâcon 71570 PRUZILLY

Tél. 03.85.37.43.39 - Portable : 06.22.13.70.90

Mail : sivom.arlois@gmail.com

MBA (Mâconnais-Beaujolais Agglomération)

RÉSEAU VIF : DIRE STOP AUX VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Les violences intrafamiliales sont des actes violents exercés entre les membres d'une même famille. Elles englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

Elles peuvent prendre la forme de violences verbales, physiques, psychologiques, économiques ou sexuelles.

Il n'existe pas de profil type de victime ni d'auteur de violences conjugales. Elles existent dans tous les milieux sociaux, toutes les générations et tous les territoires confondus.

Mâconnais-Beaujolais Agglomération coordonne le réseau de lutte contre les Violences Intrafamiliales (VIF), dans le cadre de son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Ce dispositif fédère près d'une centaine d'acteurs (services de l'État, collectivités territoriales, forces de l'ordre, associations, bailleurs...), qui par leurs interventions à des niveaux divers, viennent en aide aux personnes victimes de violences intrafamiliales.

Le réseau VIF intervient pour :

- **Repérer** des situations préoccupantes,
- **Accompagner** et orienter les victimes en fonction de leurs besoins,
- **Mettre à l'abri** les victimes en cas de danger immédiat.

Vous êtes victime de violence au sein de votre foyer ? En contactant le 3919, bénéficiez d'une écoute confidentielle et de conseils adaptés à votre situation.



LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE



Josiane CASBOLT

LES ADJOINTS



Catherine CANARD



Claude BOISSON



Jean-Yves MIDEY

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



G. BARBET



M. BERNET



L. CHOMIENNE



J. DE SONIS



P. DURAND



R. HAMET



M. PERRET



M. TERRET

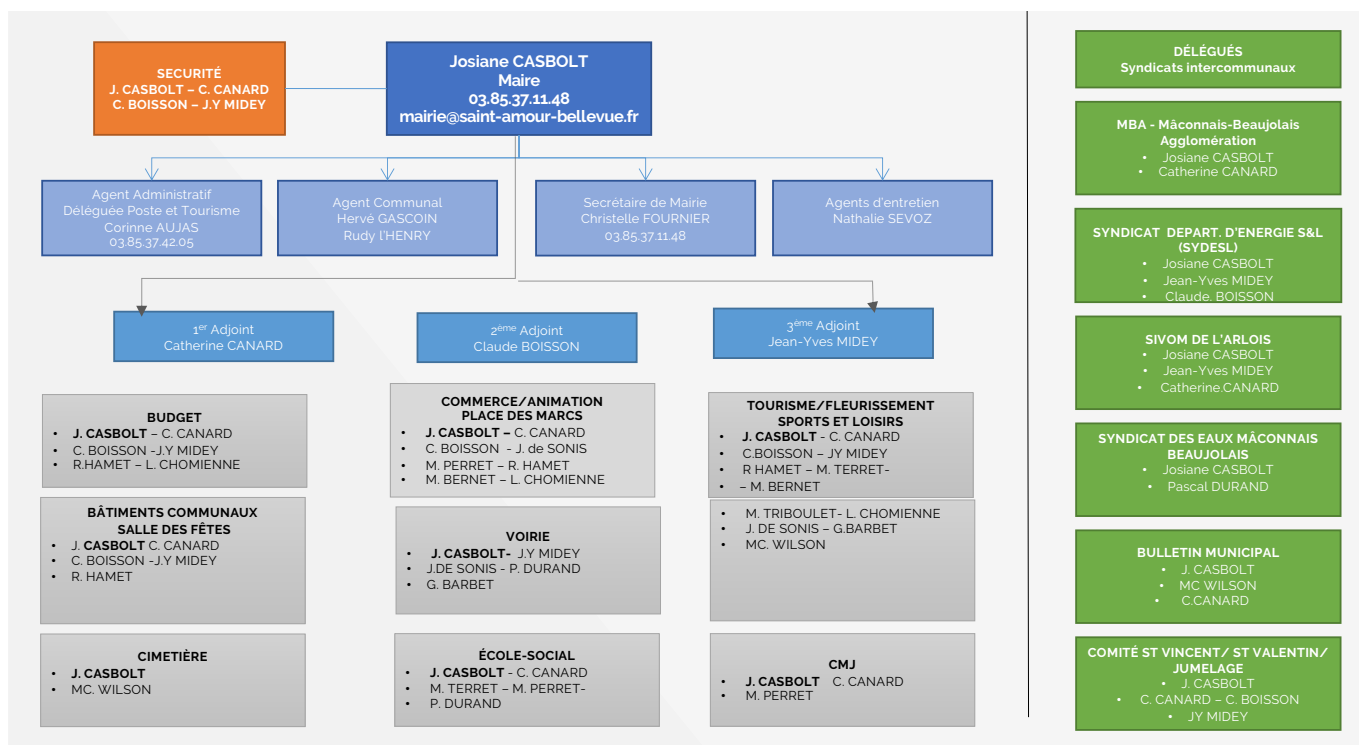


M. TRIBOULET



M-C. WILSON

ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE



GUIDE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Acte de naissance, de mariage, de décès	Mairie du lieu de l'événement (demande possible sur monservicepublic.fr)	Courrier avec filiation précisée	Gratuit	Joindre une enveloppe affranchie avec nom et adresse
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile		Gratuit	Formulaire à compléter en Mairie
PACS	Mairie du domicile ou notaire		Gratuit	Signer votre document <u>seulement</u> devant l'Officier d'État Civil.
Carte nationale d'identité	Les cartes d'identité ne se font plus à la Mairie de Saint-Amour-Bellevue. Vous pouvez les demander dans n'importe quelle commune équipée (les plus proches : Crêches, La Chapelle-de-Guinchay, Mâcon). Formulaire à récupérer à la mairie du domicile.	1 photo de moins de 6 mois ; justificatif de domicile de moins d'un an ; ancienne carte d'identité. Pour une 1 ^{ère} demande ou si carte périmée de plus de 5 ans ou en cas de perte/vol de la carte : copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois.	Gratuit 25.00 € en timbres fiscaux si perte ou vol	Présence obligatoire du demandeur pour prise d'empreinte (à partir de 13 ans) et signature Délai d'obtention : 4 semaines environ Validité : 15 ans (10 ans pour un mineur)
Passeport	Les passeports biométriques ne se font plus à la Mairie de Saint-Amour-Bellevue. Vous pouvez les demander dans n'importe quelle commune équipée (les plus proches : Crêches, La Chapelle-de-Guinchay, Mâcon). Formulaire à récupérer à la mairie du domicile.	1 photo de moins de 6 mois ; justificatif de domicile de moins d'un an ; carte d'identité ; ancien passeport si renouvellement ; copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois si non titulaire d'un C.N.I. ou passeport et ou carte d'identité périmés de plus de 5 ans.	Timbre fiscal à 86 € Mineurs moins de 15 ans : timbre fiscal à 17 € plus de 15 ans : timbre fiscal à 42 €	Présence obligatoire du demandeur pour signature et prise d'empreinte. Délai d'obtention : 3 semaines environ Validité : 10 ans Présence obligatoire du demandeur pour signature et prise d'empreinte. Délai d'obtention : 3 semaines environ Validité : 5 ans
Carte grise, duplicata de permis de conduire, cession d'un véhicule	Les démarches relatives aux titres de circulation s'effectuent sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : https://ants.gouv.fr			
Extrait du casier judiciaire	Casier judiciaire central 107 rue de Landrau 44079 NANTES Cedex 3 www.cjn.justice.gouv.fr	Copie du livret de famille ou acte de naissance	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Carte d'identité	Gratuit	Signer votre document <u>seulement</u> devant l'Officier d'État Civil.
Recensement militaire (à 16 ans)	Mairie du domicile	Livret de famille et carte nationale d'identité du jeune	Gratuit	Attestation remise par la mairie
Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile ou www.service-public.fr	Formulaire d'inscription, une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois	Gratuit	

MAIRIE

5 Place de la Mairie - Le Bourg
Email : mairie@saint-amour-bellevue.fr
Tél. : 03.85.37.11.48 - Site : www.saint-amour-bellevue.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h - Le 1^{er} samedi de chaque mois

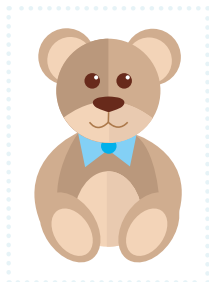
Permanence Maire-Adjoint

Chaque vendredi de 9h à 11h

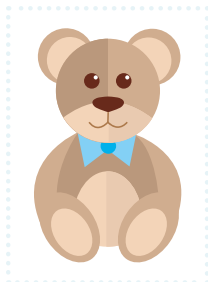
ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Nous les accueillons avec joie !



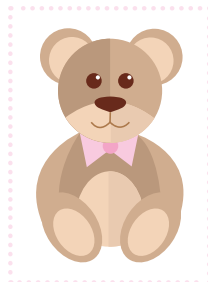
Léon DUFOUR
20 janvier



Liam PEZERAT
27 février



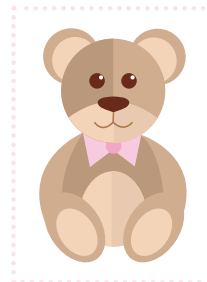
Hermione GUILLOT
8 avril



Lyvia DEGASPERI
4 juin



Lyana GUYONNET
21 septembre



Lou MOREL
21 octobre



Jérôme, Do-Yun VASTY
19 novembre



Victoire PERRACHON
22 novembre



Gicanda GELIN
17 décembre



Margaux AGOSTINELLI
25 décembre

MARIAGES

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur !

Caroline DUMONT et Nicolas SANLAVILLE	6 mai
Cindy BARTOLO et Baptiste CANGIANO	20 mai
Grégory RAMON et David PESTE	7 juillet
Charlène POITEVIN et Mathieu COELHO	8 juillet
Marie-Cécile FAVRE et Benjamin DIRX	15 juillet
Laura GAUBERT et Tomy DOMINGUEZ-GARCIA	12 août
Leila RAI et Michaël PEZERAT	19 août

DÉCÈS

Au fil des années, nous ne les oublions pas...

Antoinette CHEVROLAT épouse PERRAS	20 janvier
Maurice DESSUYER	8 février
Raymond DURAND	4 mai
Denise REVILLON	2 juillet
Catherine GELAIN épouse BATT	13 août
Karol MADEJ	22 septembre
Simone GALLAND épouse VESSOT	30 septembre
Monique DESCOURS épouse JUILLARD	27 octobre
Marc GIRAUD	3 novembre
Anne-Marie PAUL-DAUPHIN ép. BONNIN	6 décembre
Claudette LAMARCHE épouse BERTHIER	25 décembre
Jean REVILLET	25 décembre

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Samedi 16 décembre 2023

7 couples ont accepté l'invitation de la Municipalité. Mme le Maire entourée d'une partie du Conseil Municipal leur a souhaité la bienvenue, présenté les animations du village ainsi que les programmes des différentes associations.

La rencontre s'est terminée par le verre de l'amitié, dans la pure tradition de l'hospitalité, un bon début pour se sentir bien accueillis !



REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés a eu lieu le 25 mars 2023 dans la salle des fêtes du village, joliment décorée avec une nouvelle disposition des tables pour les 58 convives. Ils ont été accueillis par Mme le Maire, entourée de huit membres du Conseil Municipal.

L'excellent menu du Traiteur Duby... nous fait tout simplement rêver ou saliver !

L'après-midi s'est poursuivi par un quizz qui a remporté un vif succès.



SOIRÉE DES ÉLUS ET EMPLOYÉS COMMUNAUX

Par une belle soirée de juin (le 28 très précisément) l'équipe municipale avec les conjoints et les enfants, s'est réunie autour de Mme le Maire pour un repas convivial de partage.

Une soirée pour prendre le temps de bavarder entre amis et de faire plus ample connaissance avec chaque famille. La soirée était tellement douce qu'elle s'est terminée aux chandelles, l'éclairage public s'étant éteint à 22 heures !



MATINÉE CITOYENNE

Cette année encore il a été nécessaire de faire une matinée de "ménage" de la commune !

Une douzaine de volontaires très jeunes, jeunes et adultes ont répondu spontanément "présent" le samedi 22 avril. Mme Catherine Canard, 1^{ère} adjointe a, cette année encore, lancé cette opération. Les volontaires ont été répartis en 6 équipes avec pour chacune une zone à "nettoyer". Retour 3 heures plus tard pour une petite collation et les vives félicitations de Mme Casbolt, Maire de la Commune, retenue ailleurs.

Les photos sont plus éloquentes que les longs discours : des sacs de collecte chargés "d'incivilités" c'est-à-dire du "non-respect de la nature et des concitoyens".

Des mégots, des canettes, des bouteilles d'alcool et du plastique en tout genre. Il s'agit de déchets qui mettent plus de 400 ans à se décomposer. C'est d'autant plus affligeant qu'il est impossible à l'heure actuelle de ne pas être au courant des moyens de recyclage mis à la disposition de tous, dans chaque village et pour les encombrants : les déchèteries de Vinzelles, Romanèche-Thorins ou Charnay.

GESTION DE LA COMMUNE

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023

L'ensemble des travaux réalisés sur la commune se font pour partie par les employés communaux. Monsieur Hervé GASCOIN et Rudy L'HENRY oeuvrent au quotidien pour l'entretien des locaux, espaces verts et entretien des routes avec le concours du SIVOM

- ❖ **Rénovation de l'église**, peinture mur ouest après réfection et peinture de la voûte. Travaux pris en charge par l'assurance suite aux dégâts des eaux.
- ❖ **Travaux sur façade Salle des fêtes**, suite à la sécheresse 2018, ainsi que sas d'entrée, couloir et toilettes repeints. (Pris en charge dans le cadre déclaration sécheresse 2018).
- ❖ **Peinture des volets de la mairie**, par les employés communaux.
- ❖ **Création de base béton** pour bacs d'ordures ménagères.
- ❖ **Peinture et création de placards** dans la classe maternelle, suite aux dégâts des eaux. Plafond et luminaires pris en charge par l'assurance.
- ❖ **Changement de la porte d'entrée** de l'école maternelle côté rue.
- ❖ **Voirie : plateau de ralentissement** devant école pour la sécurité de nos enfants.
- ❖ **Travaux salle des fêtes : remplacement du chauffage** électrique par deux pompes à chaleur. **Isolation des fenêtres** dans la grande salle et du plafond petite salle, subventionnée en grande partie par le fonds de concours MBA et DETR.
- ❖ **Travaux de réfection du logement communal** (à côté de la Mairie), qui a vu sa toiture refaite, la salle de bain et la cuisine transformées, afin d'accueillir une nouvelle famille.



CIMETIÈRE

La Mairie possède un logiciel dans lequel toutes les tombes sont répertoriées avec leurs photos ce qui simplifie la recherche d'un lieu de sépulture.

L'ossuaire a été créé dans un caveau de 2 places afin de recueillir les restes des tombes échues et abandonnées qui ont été relevées pour être à nouveau réaffectées. Un registre comportant le nom des défunts transférés sera ouvert et consultable à la Mairie. Le renouvellement des concessions est maintenant à jour.

Un habitant de Saint-Amour-Bellevue peut réserver une place nouvelle ou ancienne. Le Secrétariat de la Mairie lui permet de consulter l'emplacement potentiel. Les frais de réservation d'un emplacement libre s'élèvent à 25 € (piquet + plaque). Le règlement intérieur et le plan sont consultables en mairie et à l'entrée du cimetière.

Tarifs des concessions

❖ Concession

15 ans	200€ les 2m ²
30 ans	300€ les 2m ²
50 ans	500€ les 2m ²

❖ Cavurnes

15 ans	500€ pour 4 urnes
30 ans	800€ pour 4 urnes

❖ Jardin du Souvenir

Dispersion des cendres : forfait 50€.

Dans le cendrier blanc (emplacement réglementaire)

Gravure sur la pierre communale à la charge de la famille.



Il est interdit par la loi de disperser les cendres à même le sol. Elles doivent être versées dans le « cendrier » qui a été installé par la Commune dans l'espace du columbarium. Celui-ci étant désormais complet, la commune a procédé à l'achat de nouvelles cavurnes. Il est rappelé que **les familles doivent veiller à l'entretien et au nettoyage de leur sépulture** ainsi que désherber les abords.

GESTION BUDGÉTAIRE DE LA COMMUNE

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Dépenses Fonctionnement

Budget 2023 en euros	
023 - Virement à la section d'investissement	190 800
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	192 900
66 - CHARGES FINANCIÈRES	4 500
68 - DOT. AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	14 300
011 - CHARGES DE GESTION GÉNÉRALE	215 600
012 - CHARGES DE PERSONNEL	147 600
014 - ATTÉNUATION DE PRODUITS	74 300
TOTAUX	840 000

Recettes Fonctionnement

Budget 2023 en euros	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	254 749
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTE	27 970
73 - IMPÔTS ET TAXES	474 130
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	36 900
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	46 251
TOTAUX	840 000

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Dépenses Investissement

Budget 2023 en euros	
00 - Financières	37 000
000 - Non individualisées	169 000
79 - agrandissement cimetière	4 000
109 - Ecole maternelle primaire	21 700
115 - Salle des Fêtes	97 000
125 - Noms et numérotation des rues	1 000
143 - Log com N°4 Route de la St Valentin	24 000
150 - Tourisme St Amour	2 300
151 - Aménagement Place du Plâtre Durand	190 000
TOTAUX	546 000

Recettes Investissement

Budget 2023 en euros	
001 - Solde d'exécution section d'investissement	132 988
021 - Virement de la section de fonctionnement	190 800
024 - Produit de cession d'immobilisations	185 000
00 - Financières	19 812
000 - Non individualisées	3000
040 - Section à section	14 400
TOTAUX	546 000

LES RÈGLES DANS LE CADRE DU PLU*

✚ **Obligatoire : Dépôt d'une demande de permis de construire pour toute nouvelle construction.**

✚ **Déclaration préalable de travaux obligatoire dans les cas suivants :**

- construction (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m². Ce seuil est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) à condition que la surface totale ne dépasse pas 170 m² ;
- construction d'un mur d'une hauteur maximale au-dessus du sol de 1m80 ;
- construction d'une piscine dont le bassin a une superficie

inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) est à une hauteur au-dessus du sol, inférieure à 1,80 m ;

- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade et murs extérieurs) ;
- travaux de ravalement s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (par exemple, abord d'un monument historique) ;

Cette liste n'est pas exhaustive, il est nécessaire de se rapprocher de la Mairie **pour tout projet de travaux.**

Le délai d'instruction est de 1 mois à partir de la date du dépôt de la demande, sauf demande de pièces complémentaires.

*procédure de révision allégée en cours

LANCEMENT DU RECENSEMENT 2024



ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE SAINT-AMOUR-BELLEVUE

(Par année et nombre d'habitants)

1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
739	667	686	760	794	786	765	764	786
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
753	749	850	875	889	848	795	758	757
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
764	740	719	574	534	530	493	542	488
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2008	2013
514	538	502	455	492	460	524	542	542
2018	2019	2020	2021	...				
567	566	573	586	...				



COMMISSION FLEURISSEMENT

Encore un grand merci à tous les membres de la commission fleurissement.

Soucieux du réchauffement climatique, un certain nombre d'arbres et de végétaux ont été plantés dans la commune dans le cadre d'un plan départemental de végétalisation notamment à l'entrée de la Place du Plâtre.

Derrière l'école, 15 arbres fruitiers feront le bonheur des enfants dans un but pédagogique.

Le marché de Noël fut l'occasion de mettre en valeur la Place de l'église par sa décoration sans oublier les autres Places qui sont aussi traditionnellement décorées.

PAROISSE NOTRE-DAME-DES-VIGNES

Le « n'ayez pas peur » qui terminait le petit mot que je vous avais adressé l'an dernier, repris par notre pape François tout au long de l'année, prend à nouveau tout son sens dans les périodes troubles que nous vivons. Les lieux de conflits, de guerres, d'atrocité, de souffrance, se multiplient sur notre planète. L'Église même souffre, et ceux qui lisent les Écritures savent bien que rien n'est nouveau en ce monde : malheureusement, le mal est toujours là. Face à lui, sachons réveiller notre foi, source d'Espérance et de joie, et garder confiance. Pour vous, mes paroissiens, en dehors des apparitions du pape, des articles développés par les médias, des déclarations de tels ou tels cardinaux, c'est VOTRE PAROISSE qui reste au plus près de votre quotidien.

Chaque année, aidé par le père Osvaldo et toutes les équipes de bénévoles qui s'activent pour en faire une communauté vivante et fraternelle, je m'efforce de la faire évoluer pour répondre aux besoins de toutes les tranches d'âge qui la composent. N'AYEZ PAS PEUR d'en franchir le seuil ! Que Dieu vous bénisse en ce début d'année !



P. Pierre Dhaussy

Paroisse Notre-Dame-des-Vignes - 71570 La Chapelle-de-Guinchay
Tél. 03 85 36 72 03 - accueil@paroissendv.com - www.paroissendv.com

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

GENDARMERIE DE LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY



La Gendarmerie Nationale peut vous aider à prévenir des actes de malveillance. Recevez des informations sur votre sécurité/sûreté par newsletter

Gendarmerie Nationale
Groupement de Gendarmerie Départementale
Sainte-et-Loire

Une force humaine

Pour vous abonner à notre NEWSLETTER
[HTTPS://urlz.fr/axr7](https://urlz.fr/axr7)

Heures d'ouvertures au public

Du lundi au samedi : 8h-12 h et 14h-18h

Dimanche et jours fériés : 9h-12h et 15h-18h

Tél. 03 85 23 94 54 ou 17

f gendarmeriedesaoneetloire

ZOOM SUR...



PANNEAUPOCKET mis en place le 9 octobre 2020, il suffit de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre smartphone, d'enregistrer la commune de votre résidence en Favoris, et ainsi être informé des événements et des alertes de votre Mairie (vous pouvez aussi ajouter d'autres communes de votre choix).



RÈGLES DE BON VOISINAGE

Le stationnement de véhicule hors d'usage est interdit sur la voie publique. Il en va de même pour les réparations ou réglages de moteurs, les départs intempestifs de cyclomoteurs non équipés de silencieux.

CAMBRIOLAGES ET VOLS AUX ABORDS DES CIMETIÈRES

Chaque année, le changement d'heure bouleverse les habitudes de bon nombre d'entre nous.

La nuit tombant plus tôt les soirs, les habitations se retrouvent plus facilement vulnérables.

Pour bon nombre d'entre nous, ce changement n'a pas de répercussion notable. Cependant, il est bon de savoir que les délinquants profitent de l'absence des propriétaires... Cet état étant rendu plus "visible" par l'absence d'indicateurs matérialisant la présence de personnes à l'intérieur des habitations (lumières allumées, télé...), pour passer à l'acte.

Dans le même état d'esprit, à l'approche de la Toussaint et du fleurissement des tombes, il est utile de rappeler de ne pas laisser de sacs et autres objets de valeurs dans les voitures, sur les parkings des cimetières. Des personnes mal attentionnées profitent aussi de cette période pour y commettre leurs méfaits.

La surveillance constante exercée par les patrouilles de gendarmerie ne peut malheureusement suffire à elle-même pour écarter tout délit appropriation.

PARTICIPATION CITOYENNE
VOISINS VIGILANTS

Il s'agit d'une démarche partenariale et solidaire.

Instaurée pour la première fois en 2006 en France, la commune de Saint-Amour-Bellevue adhère au dispositif de Participation citoyenne depuis 2015. **Il permet de sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.**

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention d'incivilités susceptibles de se produire au sein de la commune (ex : par le développement de la vidéo protection)

Le rôle de chacun

Le Maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Les résidents : Sensibilisés aux phénomènes d'incivilités au cours des réunions publiques, les habitants d'un quartier doivent adopter des habitudes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage du courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarchages suspects, en contactant directement la Gendarmerie de La Chapelle-de-Guinchay ou bien en composant le 17 ou le 112 (n° international).

Les référents : Les référents inscrits dans les registres de la Gendarmerie sont particulièrement sensibilisés aux habitudes élémentaires de signalement de tout fait qui peut sembler anormal. Il ou elle contacte la Gendarmerie au 17 ou 112 ou la brigade de la Chapelle-de-Guinchay.

ADMR

L'ADMR de Crêches-sur-Saône est proche de vus ! Aide et Assistance dans la vie quotidienne

L'ADMR intervient à : **Chaintré, Chânes, Chasselas, Crêches-sur-Saône, Leynes, Loché, Pruzilly, Saint-Amour-Bellevue, Saint-Vérand, Varennes-lès-Mâcon et Vinzelles.**

Aide aux personnes âgées - Aide aux personnes handicapées - Aide aux familles - Aide tout public - Retour d'hospitalisation - Portage de repas - Accompagnement véhiculé - Téléassistance

Le personnel est formé pour faciliter le transfert des personnes dépendantes, dans le cadre de la prévention des risques professionnels. Le Département a financé l'acquisition de matériels techniques adaptés.

En 2022, l'aide aux personnes âgées assurée par l'ADMR de Crêches-sur-Saône, a nécessité 15 912 heures de présence, et 2 134 heures ont été consacrées aux personnes en situation de handicap.

Le bureau de l'Association est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous. Un répondeur téléphonique est à votre disposition en dehors de ces horaires pour répondre à des situations d'urgence, d'hospitalisation, de retour de soins, d'arrêts de travail.

L'ADMR de Crêches sur Saône recrute du personnel en CDI. Vous pouvez déposer votre CV au bureau.

L'ADMR organise le portage des repas qui progresse chaque année pour atteindre 13 420 plateaux préparés par des professionnels en 2022. L'association permet aussi aux abonnés de la téléassistance (42 bénéficiaires), d'être mis en relation avec un opérateur si nécessaire pour faire intervenir des secours 7j/7 et 24h/24.

Chaque année, une enquête de satisfaction est menée au niveau des services rendus ; en 2022, près de 90 % sont

satisfaits de l'accompagnement, des soins pratiqués et de l'entretien du cadre de vie.

Pour faciliter le quotidien des salariés, l'association poursuit l'équipement des intervenants par l'acquisition de véhicules de service. Cette action, très appréciée, participe à la revalorisation du métier d'aide à domicile. Le Département de Saône-et-Loire et la Fédération des ADMR participent aussi à cette amélioration en mettant des véhicules à la disposition des salariés.

L'ADMR de Crêches-sur-Saône rassemble 21 bénévoles qui œuvrent pour le fonctionnement de l'association et assurent, en lien avec les salariés, la continuité des services auprès des personnes accompagnées.

Au niveau des activités, l'association a offert aux bénéficiaires une après-midi récréative le 27 avril 2023, avec accompagnement véhiculé le cas échéant. Ce sont les Chanteurs de Rues de Mâcon qui ont animé ce moment de détente à la salle Joug-Dieu, mise à disposition par la municipalité de Crêches sur Saône. Un goûter a clôturé cette après-midi bien appréciée.



Comme chaque année, l'ADMR propose aussi une vente de choucroute le dernier dimanche d'octobre, préparée par Mille et 1 Saveurs. Enfin l'association organise une vente de calendriers chaque année. Merci de réserver le meilleur accueil aux bénévoles qui sonneront à votre porte.

+ Maison des services

34, route d'Arciat

71680 Crêches-sur-Saône

Tél. : 03 85 36 52 07

Mail : info.creches@fede71.admr.org



SSIAD

Le Service de Soins Infirmiers À Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône-et-Loire. Le SSIAD intervient sur 28 communes dont votre commune et a une capacité de 40 patients maximum.

Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques.

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs, définis par l'Agence Régionale de Santé. Sur prescription médicale et dans la limite des places autorisées, sont ainsi admises en SSIAD :

- Les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (Une priorité sera portée sur les personnes isolées et en GIR 1 ou GIR 2.)
- Les personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap

Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire, et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, les services d'aides à domicile, le Resoval, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie, l'école d'infirmiers et d'aides-soignants, l'HAD, la Maison de Santé de Crêches-sur-Saône...

Le SSIAD recrute actuellement des aides-soignants pour renforcer l'équipe pour contribuer au maintien à domicile des personnes accompagnées.

+ Renseignements



Amandine LAPALUS
Infirmière Coordinatrice

50, rue de la Brancionne
71680 Crêches-sur-Saône

Tél. 03 85 37 46 31 ou ssiad.creches@fede71.admr.org



Philippe TRIOLIER
Directeur ATESIA - Pôle Travail et Insertion
03 85 34 17 01 - 06 37 35 73 28
philippe.triolier@mutualite-71.fr

ATESIA - APM71 / ESAT MFSL - 672 rue de la Grosne - 71000 Mâcon
www.mutualite-71.fr/atesia



Plâtrerie-Peinture
Isolation - Décoration
Revêtements sols et murs
Ravalement de façades

Rodolphe GAUDILLIÈRE
84, Impasse de La Mauvaise
ZA des Gonnards - 69840 JULIÉNAS
04.74.04.49.61
bonin-sarl@orange.fr



Aurore VITRIER

Directrice d'agence

39 route du Vieux Moulin
71570 La Chapelle-de-Guinchay
Tél. 03 52 23 58 44
aurore.vitrier@ca-centrest.fr

CERVOS



Colorez vos idées



**MENUISERIES
EXTÉRIEURES**
CYRILLE
CHAMPAGNON

3, route d'Emeringes
69840 JULLIÉ 06 74 31 44 03
champagnon.menuiseries@gmail.com



DESRAYAUD
Pépinières et Paysages

625 route de Juliéna - 71680 VINZELLES • Tél : 03 85 35 63 59 • Fax : 03 85 35 68 12
e-mail : contact@desrayaud-paysagistes.com • site : www.desrayaud-paysagistes.com



INSTALLATEUR
DEPUIS 1931

chauffage et climatisation
Plomberie - Sanitaire
Traitement d'eau
Energies renouvelables
S.A.V

03 85 34 83 50

972 route des Vignobles - 71680 CRÈCHES SUR SAÔNE
entreprise.doridon@wanadoo.fr - www.doridon-entreprise.fr

CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE



DUPONT
FRÈRES

1389, RN6 - 71680 CRÈCHES SUR SAÔNE
Tél. 03.85.36.50.53 - Fax 03.85.36.50.00 - e-mail : dupont-freres@orange.fr
SARL au Capital de 8 000 € - SIREN 321 226 086 00015 APE 4391 B



Electricité Générale • Dépannage

ALLEMAND Sylvain | LASSARAT Fabien
06 30 77 58 40 | 06 22 27 73 75

fasylec@orange.fr

Neuf - Rénovation - Entretien



Stan Gandrey
06 47 33 06 36

Stéphane Gandrey
06 89 60 32 10

69840 JULIENAS

sarlgandrey69@gmail.com

Siret 90158432600010

GARAGE J.P. PERRAUD

147 RD 906 - CRECHES SUR SAONE - 03 85 37 12 61



www.jp Perraud.fr
garage.perraud@orange.fr



Entreprise générale de bâtiment et grande voirie

Construction

Maintenance

Rénovation



68 Rue de la Condemine - 71000 VARENNES-LES-MACON
Tel : 03.85.34.70.00 - Fax : 03.85.20.22.15

SARL
GONON
CYRILLE

Plomberie - Chauffage - Climatisation
Sanitaire - Salles de bains clés en mains

www.plombier-chauffage-macon.com

MARBRERIE



Taille de Pierre

Monument funéraire
Entretien et Rénovation

Dallage - Escalier
Cuisine - Salle de Bains
(Granit, Céramique, Pierre)
Margelle de piscine

975, route de Loyse - Cidex 215 71570 La Chapelle de Guinchay
Tél. 03 85 36 70 64 • Fax. 03 85 36 73 21 • marbrerie.vessot@orange.fr

Mille
& 1 saveurs
Traiteur



ZAC Grand Sud - Rue des Pommiers - 71000 MACON.
1001saveurs@dbmail.com - www.1001saveurs.fr

Oh my
STORES

RÉPARATION DE VOILETS, STORES ET FENÊTRES DE TOIT



DAMIEN PATISSIER
CRÉATEUR & AGENCEUR

◆ CUISINE 06 16 53 72 51
◆ DRESSING La Roche 71570 SAINT VÉRAND
◆ MOBILIER dpagenceur71@orange.fr

SHOW-ROOM sur rendez-vous

Sivignon tp

AMÉNAGEMENT DE COUR
ASSAINISSEMENT AUTONOME
CARRIÈRE DE GRANIT ROSE

71120 Vendennes-lès-Charolles - 03 85 24 05 97

Peinture et Décoration
STEVEN JAMES

Tél. : 03 85 31 17 44
06 71 05 91 44

Les Poulets - 71570 ST-AMOUR BELLEVUE

steven-james@hotmail.fr

TAXI PENET
TOUTES DISTANCES

Loisirs - Courses - Hôpital - Médecin
Mariages - Vie de garçon - Gare - Aéroport
Circuit Découverte Beaujolais Mâconnais

Transport médical assis
2 VÉHICULES
- 1 MINI-BUS 8 places - 1 ESPACE 6 places
145, Impasse des Pins - 71680 Crèches sur Saône

Tél. 06 73 42 81 60 - 06 44 07 22 57
mail. jean-paul.penet@orange.fr

LAIOUAR Toufik
130 Lot. des prés Saint Pierre
71570 Saint Amour Bellevue

00.33(0)629.79.68.73 laiouartoufik@gmail.com

Nous avons la solution...

Assistant administratif - Assistant commercial
Import/export - Traduction (anglais, espagnol, allemand)

LUCIENNE FAIT DES SIENNES
RESTAURANT

70 Rue des Crus du Beaujolais
Le Plâtre Durand
71570 Saint-Amour-Bellevue

03.85.37.10.26
info@aubergeduparadis.fr

Pour réserver un emplacement publicitaire : mairie@saint-amour-bellevue.fr

Remerciements

Nous adressons nos remerciements à tous les annonceurs.
Leur encart publicitaire contribue largement à la réalisation de ce bulletin.

Vifs remerciements au comité de rédaction, à Anne-Laure de l'équipe B71 Print,
pour la conception et la réalisation de ce bulletin.

Crédit photographique

Nos remerciements également à Fabrice Ferrer pour l'autorisation de reproduire ses photos.

Saint-Amour-Bellevue

Saint Valentin

à Saint-Amour-Bellevue

10 février 2024

♥ PROGRAMME ♥

Accueil 17h30 en mairie

Confirmation de mariage en présence
de Madame le Maire

Dégustation de Saint-Amour
par les vignerons du Cru

Dîner gastronomique aux chandelles
élaboré par le chef Cyril Laugier de
« L'Auberge du Paradis » mis en œuvre
et servi par 1001 Saveurs, accompagné
d'un spectacle cabaret proposé
par la compagnie « L'Égérie »

Cru
Saint-Amour
L'élégance du Gamay



Saint-Amour-Bellevue

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

tourisme@saint-amour-bellevue.fr ♥ mairie@saint-amour-bellevue.fr

03 85 37 42 05 ♥ 03 85 37 11 48 ♥ 06 68 94 63 58 ♥ www.saint-amour-bellevue.fr